



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE

9 MAI

22

ENNAKL
AUTOMOBILES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE

9 MAI

22

Sommaire

1.	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire	04
2.	Présentation de la société	06
3.	Rapport d'activité 2021	16
4.	Rapport d'audit sur les états financiers individuels 2021	32
5.	Etats financiers individuels de la société Ennakl Automobiles 2021	46
6.	Notes aux états financiers individuels 2021	52
7.	Les annexes	72
8.	Rapport d'audit sur les états financiers consolidés 2021	80
9.	Les états financiers consolidés 2021	88
10.	Notes aux états financiers consolidés 2021	94
11.	Rapport d'audit sur les états financiers IFRS 2021	120
12.	Les états financiers individuels IFRS 2021	126
13.	Notes aux états financiers individuels IFRS 2021	134
14.	Rapport d'audit sur les états financiers consolidés IFRS 2021	170
15.	Les états financiers consolidés IFRS 2021	176
16.	Notes aux états financiers consolidés IFRS 2021	184
17.	Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire	228



1.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 MAI 2022

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 MAI 2022

Messieurs les Actionnaires de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A** sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **lundi 9 Mai 2022 à 9H** au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolidés et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
3. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.
4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2021.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.
6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2022.
7. Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022.
8. Nomination d'un administrateur indépendant.
9. Nomination de nouveaux administrateurs.
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

2.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ





PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

DENOMINATION SOCIALE

Ennakl Automobiles

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme

DATE DE CREATION

5 Février 1965



La société **Ennaki Automobiles** est l'importateur officiel et le concessionnaire en Tunisie des marques **Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT, Škoda** et **Dasweltauto**.



Véhicules
Utilitaires



PORSCHE



SEAT



ŠKODA

Das WeltAuto.

Les Occasions Garanties

En 2021 la société a signé un contrat de distribution des véhicules poids lourd avec **Renault Trucks**, en tant que deuxième importateur non exclusif sur le territoire tunisien.

Ce nouveau partenariat, signé avec l'un des leaders mondiaux du poids lourd, est en ligne avec la stratégie du **groupe ENNAKL** en termes de diversification de ses activités et services et va permettre au **groupe ENNAKL** de renforcer d'avantage sa viabilité économique.



OBJET

La société a pour objet principal le commerce du matériel de transport et de tout ce qui se rapporte à ce domaine.

Son objet pourra s'étendre à la représentation, le commerce et les réparations des automobiles, camions, tracteurs, matériels de motoculture, etc....

Elle peut s'intéresser par voie de souscription, d'apports, fusion, ou par tout autre moyen, à toutes entreprises connexes en quelque lieu que s'exerce l'action de son entreprise.

La société peut également :

- Prendre des participations directes ou indirectes à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en Tunisie ou à l'étranger, sous quelques formes que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
- Entreprendre toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières ou financières ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

ADRESSE DU SIEGE

Zone Industrielle Charguia II BP 129 Tunis Cedex 1080

IDENTIFIANT UNIQUE

0001949C

REGIME FISCAL

Droit commun

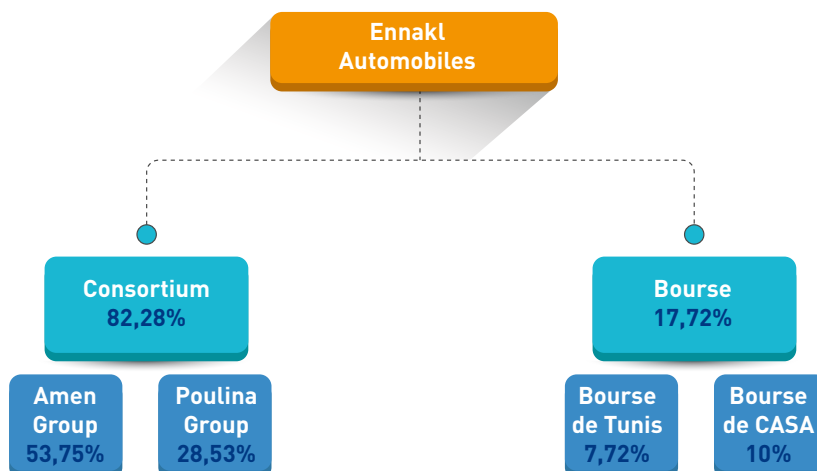
Matricule fiscale : 0001949/C/A/M



REPARTITION DU CAPITAL

Le capital social est de 30 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions d'une valeur de 1DT l'action, intégralement souscrites et entièrement libérés en numéraire.

(Au 31/12/2021)



LA GOUVERNANCE

Conseil d'administration

Membres	Représenté par
Abdellatif HAMAM	Président du Conseil
Ibrahim DEBACHE	Directeur Général
La société COMAR	M. Hakim Ben YEDDER
PGI HOLDING	M.HALIM Ben YEDDER
PGH HOLDING	M.Slim Ben AYED
La Société AMEN BANK	M.Zied SDIRI
La société Tunisie Leasing	M.Hichem ZGHAL
La société Tunisie Développement (TDS)	M.Khaled BOURICHA
La société Partner Investissement (SPI)	M.Ahmed BOUZGUENDA
La société PARENIN	M.Mohamed Anouar Ben AMMAR
M. Malek CHAHED	Représentant les actionnaires minoritaires sur la Bourse de Tunis
M.Fethi MESTIRI	Lui-même

Direction générale

La direction générale est composée de :

- M. Ibrahim DEBACHE : Directeur Général
- M. Laroussi BEN YEDDER : Secrétaire Général
- M. Ahmed Maher JALET : DGA détail
- M. Habib LASRAM : DGA groupe

Comité stratégique

Le comité stratégique est l'organe consultatif ayant pour mission d'accompagner le Conseil d'Administration dans sa réflexion stratégique quant à la validation et la mise en oeuvre de la stratégie de développement et de croissance de la société.

Comité permanent d'Audit

Ce comité a pour mission d'assurer la fiabilité de l'information financière et évaluer l'efficacité du système de contrôle interne.

Il est composé de quatre membres :

- M. Fethi MESTIRI : Président du Comité
- M. Hakim BEN YEDDER : Membre du Comité
- M. Mohamed MATHLOUTHI : Membre du Comité
- M. Slim BEN AYED : Membre du Comité

Comité de direction

Le CODIR se réunit mensuellement pour discuter les réalisations du mois écoulé par rapport aux objectifs fixés et définir les grandes actions à mener lors des mois à venir.



COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes associés - **MTBF membre du réseau international PwC**, représenté par **M. Mohamed Lassaad BORJI**, membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie.

Adresse : Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy -1053 les Berges du lac, Tunis - Tunisie.

La société Expert Partners, représenté par **M. Salah MEZIOU** membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie.

Adresse : Centre Urbain Nord, Tour des bureaux, Mezzanine Bureau M.B. 04 - 1082 - Tunis.

Les honoraires des commissaires aux comptes sont homologués selon un barème fixé par un arrêté conjoint des ministères des finances et du commerce.



RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La société ENNAKL Automobiles a entamé une démarche RSE qui intègre la gestion des risques environnementaux et sociaux liés à son activité.

La RSE de la société ENNAKL Automobiles repose sur trois piliers fondamentaux qui sont :

1. Pilier social

- Amélioration de la sécurité sociale.
- Contribution au bien-être des employés.
- Développement des compétences des employés en investissant dans la formation et la mise en place d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences GPEC.
- Développement d'un système d'intéressement et de motivation pour booster la productivité et améliorer le rendement.
- Promouvoir l'égalité entre Hommes et femmes
- Consolidation des emplois des jeunes et des cadres.
- Intégration des valeurs d'Ennakl dans toute décision et toute réflexion stratégique de la société.
- Aides et subventions aux associations à finalité sociale.
- Mécénat culturel.

2. Pilier économique

- Respect l'éthique des affaires et la déontologie de la profession, la société s'est engagée à ce que toutes ses activités soient conformes à la législation nationale ainsi qu'aux bonnes pratiques de gestion.

3. Pilier écologique

- Préservation de l'environnement en réduction les déchets.
- Etablissement d'un plan de réduction de la consommation de l'énergie et la migration vers l'énergie photovoltaïque.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

La société ENNAKL Automobiles s'est engagé à se conformer à ses obligations légales et réglementaires en matière de communication et de publication financière sur les deux marchés Tunisien et Marocain.

Cette communication est effectuée sous forme de :

- Publication d'indicateurs d'activité trimestriels.
- Publication financière semestrielle et annuelle.
- Publication de Communiqués de presse.

Toutes les informations financières font objet d'une publication sur le site web de la société :

www.ennakl.com

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

Selon l'article 25-3 des statuts de la société ENNAKL Automobiles, les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président, leur directeur général ou par un membre de leur conseil d'administration, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président, le directeur général, le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS

En vertu de l'article 31 des statuts de la société Ennakl Automobiles :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.
- Et le cas échéant, toute somme nécessaire à la dotation d'une réserve prescrite par les textes légaux spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur proposition du conseil d'administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour constituer un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires dont l'emploi et l'affectation seront déterminés par l'assemblée générale ordinaire.

Le solde est servi aux actionnaires sous forme de dividendes ou prorata de leurs actions.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le conseil d'administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il y détient, délivrée par la société.

3.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021







GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué d'une société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et de trois sociétés filiales sous contrôle exclusif.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.



LA SOCIETE CAR GROS

Une Société à Responsabilité Limitée de droit Tunisien avec un capital de 2 000 000 Dinars.

La société a pour objet, l'importation, l'exportation et la commercialisation en gros de toute pièces détachée automobile, accessoire et en générale tout produit accessoire au véhicule.

LA SOCIETE AFCAR

Une société anonyme établie en Côte d'Ivoire avec un capital de 1 500 000 Euro.

La société a pour objet l'achat, la vente, la commercialisation, l'importation ou l'exportation de véhicule automobiles de tout genre et de tous usages.

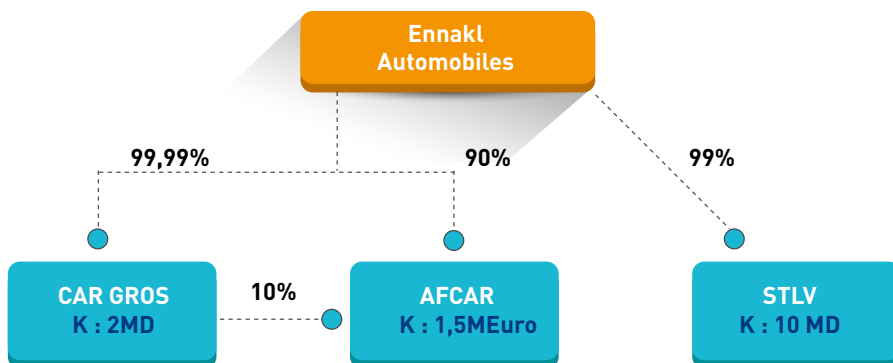
LA SOCIETE TUNISIENNE DE LOCATION DE VOITURES « STLV »

Une société anonyme de droit Tunisien avec un capital de 10 000 000 Dinars.

La société STLV a pour objet principal en Tunisie ou ailleurs à la location de tous types de voitures, véhicules et moyens de transport avec ou sans chauffeurs et de tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société Tunisienne de location des voitures est le franchiseur officiel de la marque **HERTZ** en Tunisie.

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le contexte économique national

Les principaux indicateurs économiques de l'année 2021 se présentent comme suit :



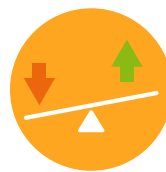
Le taux de croissance du PIB, au titre de l'année 2021, s'est établi à 3,1% contre un taux de -8,7% en 2020.



Le taux d'inflation a atteint 6,6% à fin décembre 2021 contre 4,9% fin 2020.



Appréciation du dinar de 1,3% par rapport à l'euro contre une dépréciation de 6,7% par rapport à la monnaie américaine.



Déficit commercial : 16 215,1 MD contre 12 757,8 MD en décembre 2020 (+27,1%).



Le TMM est passé de 6,12% fin 2020 à 6,25% fin décembre 2021.



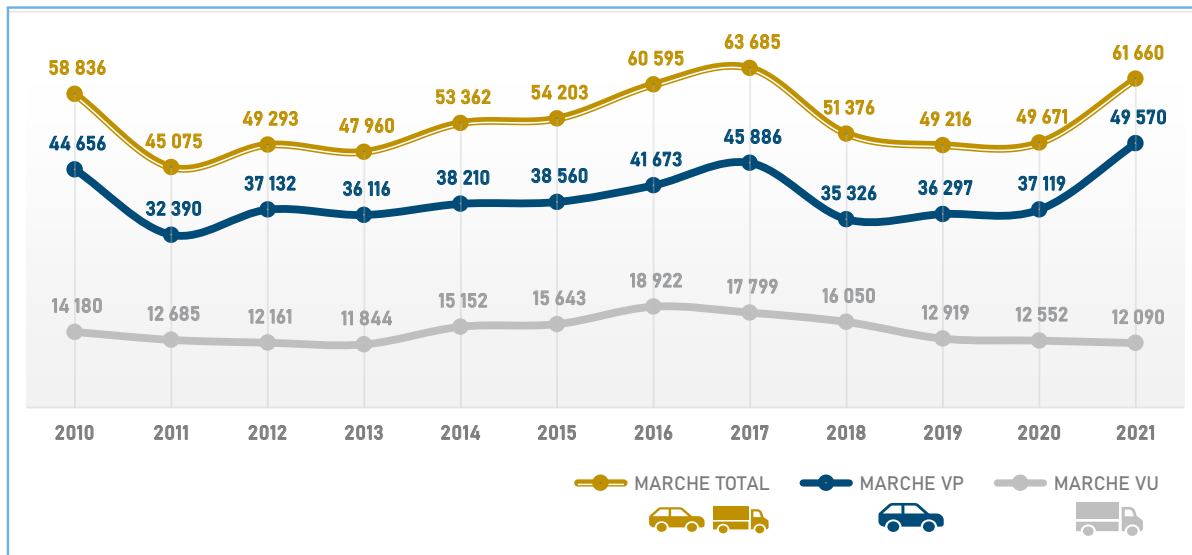
Les réserves de change en jours d'importation ont atteint 136 jours au mois de décembre 2021 contre 162 jours en décembre 2020.

A. ACTIVITE « RETAIL

I. LE MARCHÉ DE DISTRIBUTION DES VEHICULES LEGERS

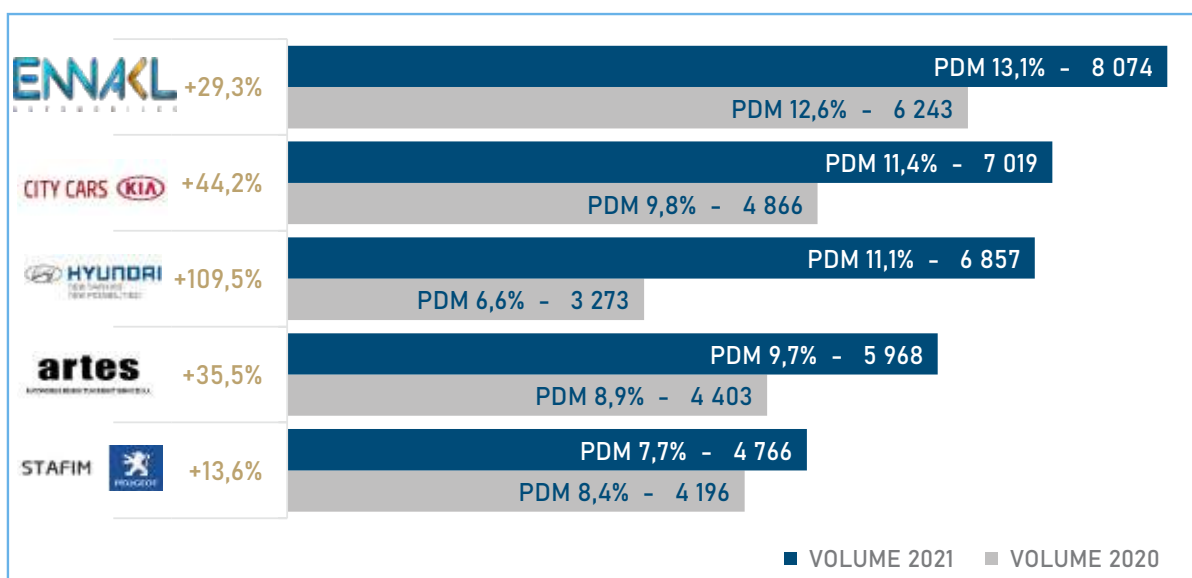
Jusqu'à fin décembre 2021, le marché des véhicules légers a connu une progression de **24,1%** par rapport à l'année 2020, passant de **49 671** immatriculations fin décembre 2020 à **61 660** immatriculations à fin décembre 2021.

Le marché VP est en progression de **33,5%** alors que le marché VU est en régression de **3,7%**.



La société ENNAKL a terminé l'année 2021 à la tête du marché des véhicules légers avec un total de **8 074** immatriculations et **13,1%** de part de marché.

L'évolution des immatriculations et de parts de marché des TOP 5 des importateurs se présente comme suit :



1. Marché des véhicules particuliers

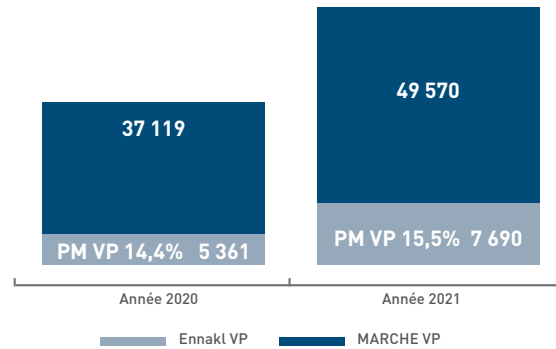


MARCHE VP

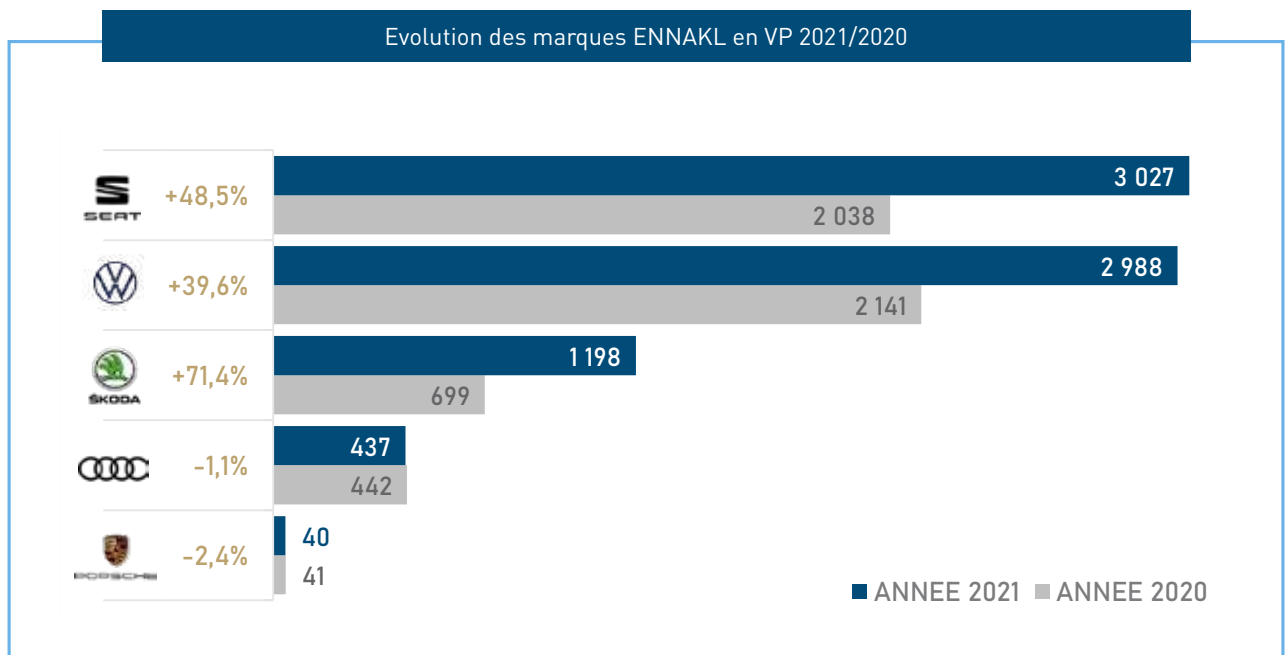
80,4% du marché global
Une progression de 33,5%

ENNAKL VP

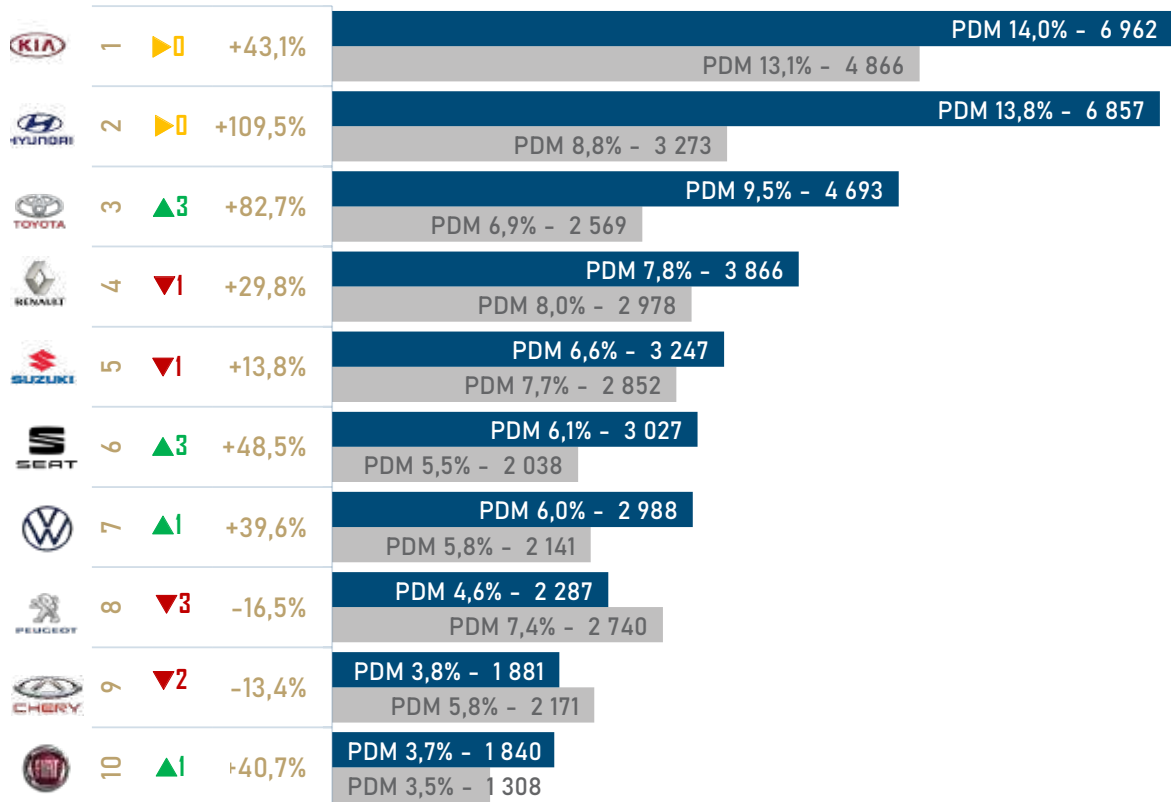
Leader du marché VP
Une progression en
immatriculation de 43,4%
Part de marché VP 15,5% fin
2021 contre 14,4% fin 2020



L'évolution des immatriculations des marques VP de la société ENNAKL se présente comme suit :



Top 10 des marques du marché VP 2021/2020



■ ANNEE 2021 ■ ANNEE 2020

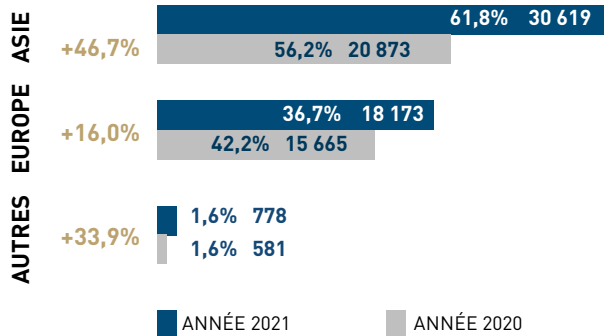


MARQUES ASIATIQUE VP

En progression de 46,7%

Part de marché 61,8% fin 2021 contre 56,2% fin 2020

27 marques présentes sur le marché VP tunisien fin 2021 (53%)



■ ANNEE 2021

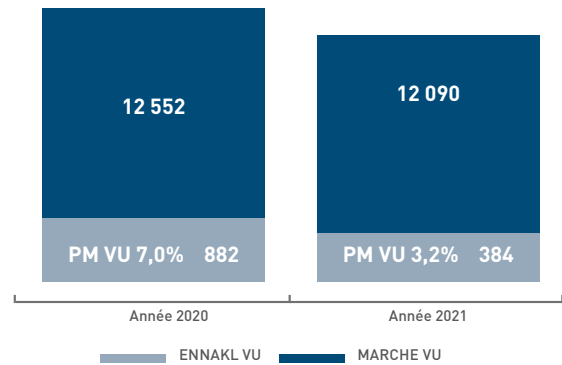
■ ANNEE 2020

2. Marché des véhicules utilitaires



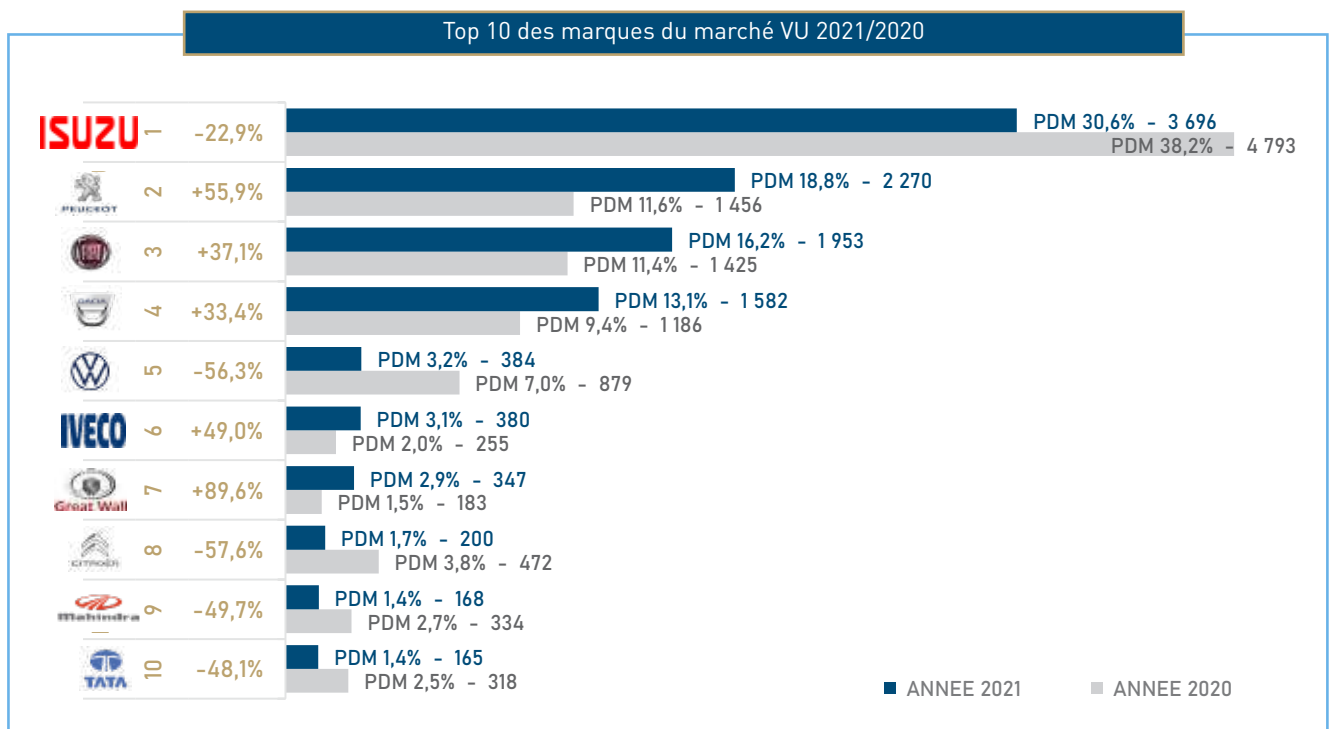
MARCHE VU
19,6% du marché global
Une régression de 3,7%

ENNAKL VU
Une régression 56,5%
Part de marché VU de 3,2%



Le nombre d'immatriculations de la marque **VWU** a connu une baisse de **3,2%** courant l'année 2021 et s'établit à **384** immatriculations contre **882** immatriculations à fin 2020. Cette situation est due à l'indisponibilité du Nouveau CADDY, le modèle phare de la marque durant toute l'année.

Le marché des véhicules utilitaires (VU) a enregistré **12 090** immatriculations contre **12 552** immatriculations à fin 2020, soit une régression de **3,7%**.



II. LES REALISATIONS DES ACTIVITES D'ENNAKL

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **485.413mD** au 31/12/2021 contre **400.115mD** au 31/12/2020, soit une hausse de **85.298mD** ou **+21,3%**.

1. Activité véhicules neufs

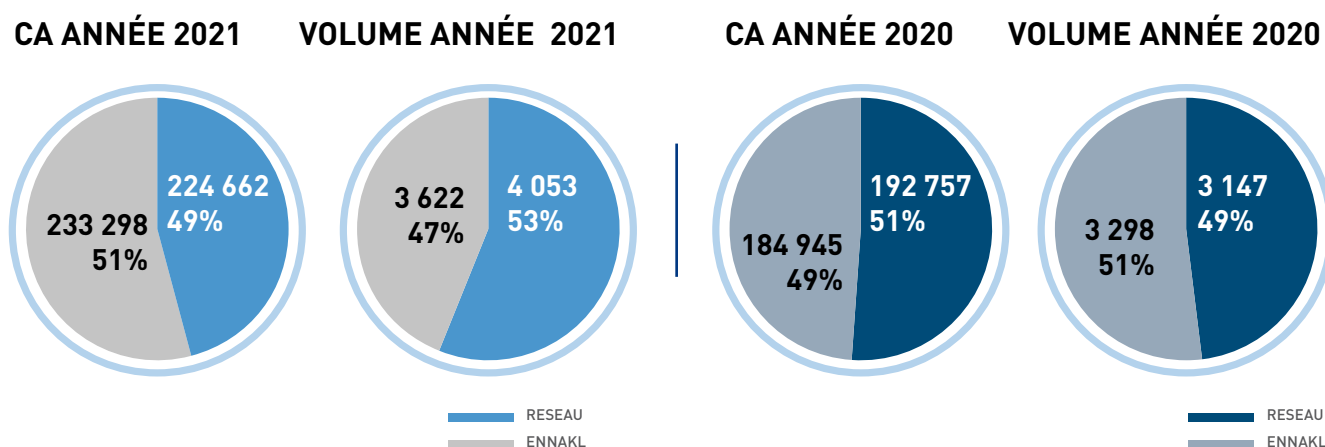
Le chiffre d'affaires de l'activité véhicules neufs a atteint **457.960mD** au 31/12/2021 contre **377.702mD** au 31/12/2020, soit une augmentation de **21,2%**.

Le volume des ventes VN a vu une augmentation de **1 230 unités** passant de **6 445 unités** fin décembre 2020 à **7 675 unités** à fin décembre 2021, soit une progression de **19,1%**.

MARQUE	ANNEE 2021		ANNEE 2020		Δ 2021/2020	
	Volume	Chiffre d'affaires	Volume	Chiffre d'affaires	Volume	Chiffre d'affaires
Véhicules Neufs VW	2 823	131 785	2 233	121 192	26,4%	8,7%
Véhicules Neufs VWU	254	20 866	1002	52 460	-74,7%	-60,2%
Véhicules Neufs SEAT	2 985	161 306	2 012	98 162	48,4%	64,3%
Véhicules Neufs AUDI	426	68 171	435	57 344	-2,1%	18,9%
Véhicules Neufs PORSCHE	42	15 470	40	16 535	5,0%	-6,4%
Véhicules Neufs SKODA	1 145	60 361	723	32 009	58,4%	88,6%
Total de l'activité VN	7 675	457 960	6 445	377 702	19,1%	21,2%

Le réseau a contribué au volume de vente VN à hauteur de **53%** et **49%** en valeur réalisant un chiffre d'affaires de **224.662mD**, soit **4 053 unités** vendues durant l'année 2021.

Le détail des ventes réseau à fin décembre 2021 et 2020 se présente comme suit :



Au 31/12/2021, les ventes à travers notre succursale de Gabes ont atteint **379 unités** avec un chiffre d'affaires de **19.900mD** contre **189 unités** ou **10.763mD** fin décembre 2020.

2. Activité pièces de rechanges

a) Activité de détail (ENNAKL Automobiles)

Le chiffre d'affaires pièces de rechange réalisé par **ENNAKL Automobiles** a enregistré à fin 2021 une augmentation de **9%** par rapport à l'année 2020 passant de **14.348mD** à **15.646mD**.

Le tableau ci-après représente le détail du chiffre d'affaires :

LIBELLE	ANNEE 2021	ANNEE 2020	Variation
VENTES ATELIERS	12 567	11 033	13,9%
VENTES COMPTOIR	3 079	3 315	-7,1%
TOTAL ACTIVITÉ PIÈCES DE RECHANGES	15 646	14 348	9,0%

b) Activité de gros (CAR GROS)

Le chiffre d'affaires pièces de rechanges en gros a enregistré une augmentation de **9,4%**, passant d'un montant de **62.236mD** fin décembre 2020 à **68.115mD** fin décembre 2021.

LIBELLE	ANNEE 2021	ANNEE 2020	Variation
VENTE AGENTS	18 853	19 163	-1,6%
VENTES REVENEURS	8 903	7 999	11,3%
VENTES REVENEURS AGREES	13 383	10 613	26,1%
VENTE ATELIERS AGREES	8 813	8 077	9,1%
VENTES GROUPE	18 164	16 384	10,9%
Total activité Pièces de Rechanges	68 115	62 236	9,4%

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Pièces de Rechange est passé de **60.360mD** fin décembre 2020 à **65.798mD** fin décembre 2021, soit une hausse de **9%**.

3. Activité Service

L'activité Service a enregistré une progression de **13,5%** passant de **2.961mD** fin 2020 à **3.360mD** fin 2021.

LIBELLE	ANNEE 2021	ANNEE 2020	Variation
VENTE DE MAIN D'ŒUVRE	2 741	2 473	10,8%
VENTE DE CONSOMMABLES	619	488	26,9%
TOTAL ACTIVITE SERVICE	3 360	2 961	13,5%

B. Pôle « MOBILITE »

I. Activité Location

La location représente pour Ennakl un service de mobilité complémentaire qui renforce son portefeuille d'offres, élargit sa base client et contribue au sourcing de l'activité occasion.

Les principaux indicateurs de cette activité se détaillent comme suit :

Hertz	ANNEE 2021	ANNEE 2020	Variation
Chiffre d'affaires (en mD)	2 942 837	1 836 861	60%
Nombre de contrats	4 057	3 087	31%
Prix moyen journalier de location HT	61	62	-2%
Taux d'occupation	86%	68%	26%
Volume de jours de location	48 370	29 824	62%
Durée moyenne de locations (en jours)	12	10	20%
Nombre de véhicules	177	133	33%

II. Activité véhicules d'occasion

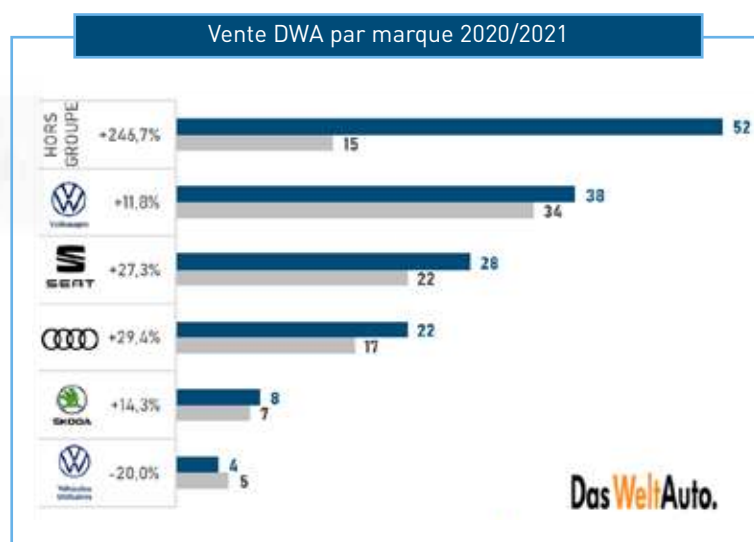


ENNAKL DasWeltAuto.

Un total de **152** véhicules vendus à fin 2021

Une progression de 52% par rapport à 2020

Cession de 45 véhicules du parc STLV durant l'année 2021



Le chiffre d'affaires de l'activité de véhicules d'occasion s'élève à **8.447mD** au 31/12/2021 contre **5.104mD** au 31/12/2020. Le volume des ventes est passé de **100 unités** fin décembre 2020 à **152 unités** fin décembre 2021, soit une hausse de **52%**.

Jusqu'au 31/12/2021, l'activité VO a contribué à la cession de **45 véhicules** du parc de STLV, générant un prix de cession de **1.340mD HT** et une plus-value de **794mD**.

C. ACTIVITE « GROUPE »

I. MARKETING & SATISFACTION CLIENT

- Les dépenses marketing ont atteint **3.7 MDT** sur l'année 2021, en ligne avec le budget, avec une part prépondérante pour Seat et Skoda (les 2 marques avec la plus forte progression de vente en 2021).
- Satisfactions clients : La mesure se fait par le NLS (taux de loyauté clients). Notre performance s'est améliorée en 2021 pour les activités vente et après-vente, suite aux plans d'actions menés et suivis.

II. QUALITE, SAV ET RÉSEAU

Les principales activités sont les suivantes :

- **Formation et coaching des équipes**
 - Evaluation et formation des conseillers client Ennaki et réseau : **50 personnes** suivent ce cycle de formation.
 - Coaching des techniciens de diagnostic Ennaki : **23 techniciens** sont concernés par ce cycle.
- **Amélioration des process SAV**
 - Prise en charge client : Renforcement de la réception SAV et amélioration du parcours clients.
 - Mesure de la satisfaction par conseiller client en vue de plans d'actions ciblés.
 - Gestion atelier : animation et suivi régulier des Ordres de Réparations et des commandes PR en vue d'une meilleure efficacité de nos process.
 - Qualité des réparations : renforcement du contrôle qualité avant restitution des véhicules des clients.
- **Accompagnement des agences du Réseau**
 - Validation des projets et planning d'ouverture des nouvelles agences/ateliers.
 - Evaluation et coaching ciblé du Réseau en vue de l'amélioration de la qualité de service proposée aux clients.
 - Animation commerciale de prospection et suivi de l'atteinte des objectifs de vente assignés.

III. LOGISTIQUE PIÈCES DE RECHANGE

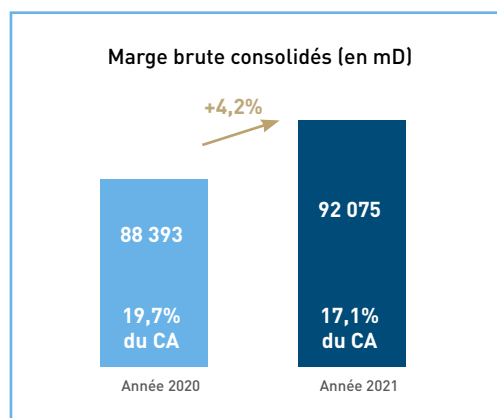
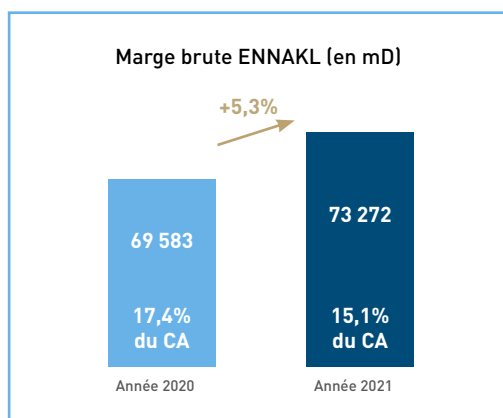
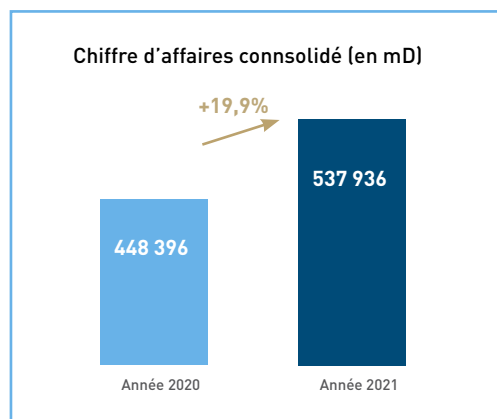
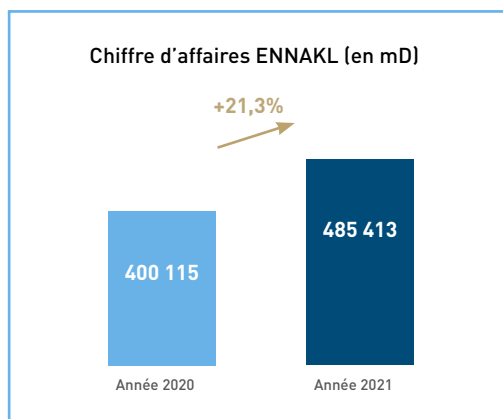
Les principales activités sont les suivantes :

- Amélioration du process de gestion des PR au sein du nouveau magasin par le renforcement du déploiement du code à barres.
- Formation des employés (magasiniers et cadres) sur les standards VW AG en vue d'une meilleure efficacité de préparation des commandes PR.
- Amélioration du taux de service et disponibilité des PR suite à des plans d'actions avec VW AG.
- Réduction du temps de cycle d'approvisionnement des PR en 2021 suite à un suivi régulier et des plans d'actions d'amélioration des process logistique concernés.

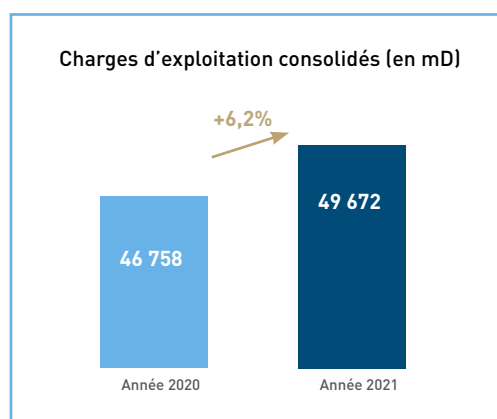
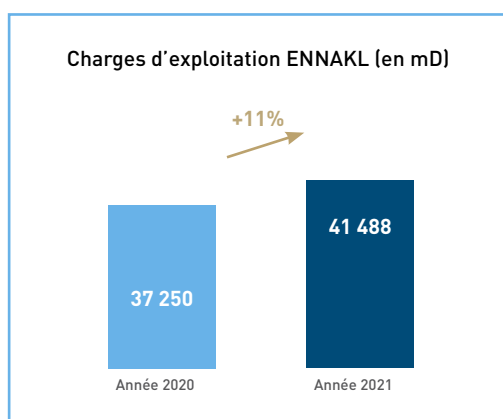
D. RENTABILITE ET PERFORMANCES

I. LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

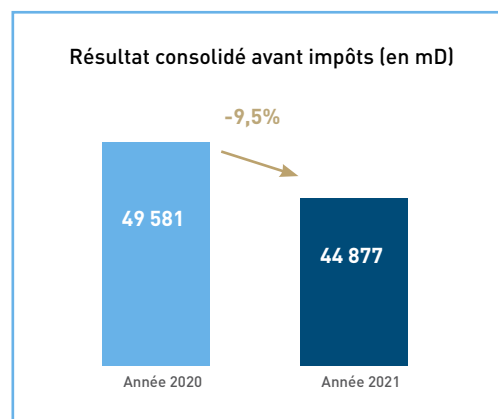
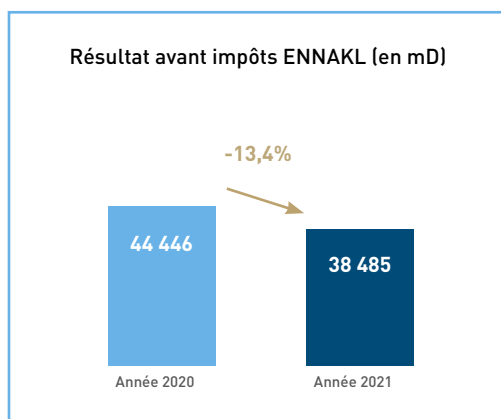
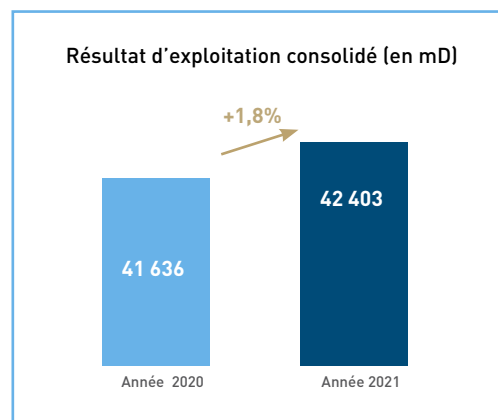
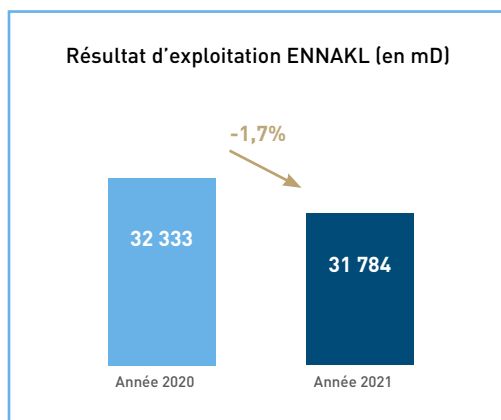
1. Les produits



2. Les charges



3. Le résultat



II. LES RESSOURCES HUMAINES

Au terme de l'année 2021, l'effectif du groupe ENNAKL est de **348** employés contre **356** employés fin décembre 2020 :

Désignations	Déc. 2021	Déc 2020	Variation
Agents d'exécution	171	171	-6
Agents de maîtrise	88	88	-2
Cadres	89	89	0
TOTAL	348	348	-8

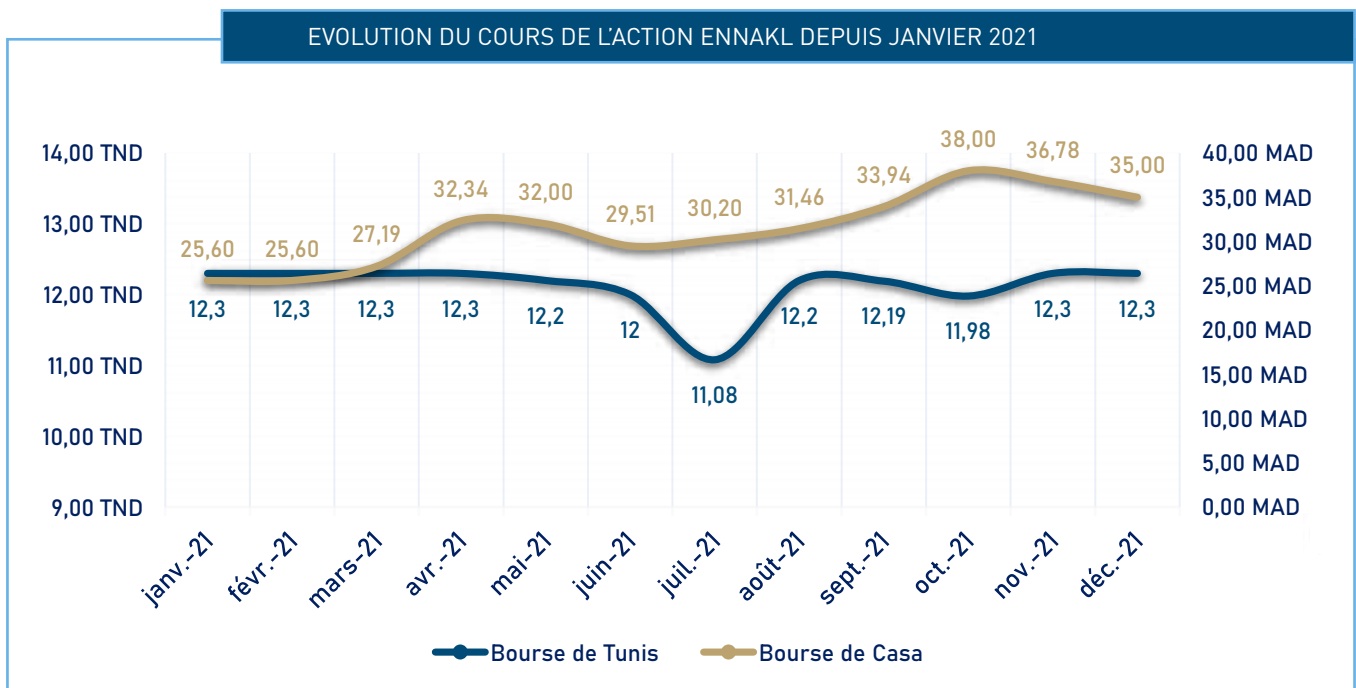
III. EVOLUTION DES COURS DE BOURSE

a/ Bourse de Tunis

Sur la bourse de Tunis, le cours de l'action de la société ENNAKL, s'établit à **12.3 TND** au 31/12/2021, soit le même cours à la clôture de l'exercice 2020.

b/ Bourse de CASABLANCA

Sur la bourse de Casablanca, le cours de l'action de la société ENNAKL, s'établit à **35 MAD** au 31/12/2021.



4.

RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ÉTATS
FINANCIERS
INDIVIDUELS 2021







**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société Ennakl Automobiles S.A. (« La société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2021, un total bilan de 279 627 723 DT et des capitaux propres positifs de 149 666 132 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 26 873 493 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Ennakl Automobiles S.A. au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2021 pour un montant de 485 413 053 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 457 647 576 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Évaluation des titres de participation :**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les titres de participation s'élèvent à 78 197 212 DT en brut dont 60 088 548 DT correspondent à des titres cotés. Ces titres font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont essentiellement la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés, l'actif net et l'utilité procurée à la société.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement, à :

1. Pour les sociétés cotées : nous avons vérifié les facteurs retenus par la société pour la détermination de la valeur d'usage dont essentiellement le cours boursier et l'actif net.
2. Pour les sociétés non cotées : nous avons examiné leur situation financière afin d'identifier tout indice éventuel de dépréciation. Pour les sociétés présentant un indice éventuel de dépréciation, nous avons obtenu les états financiers les plus récents, examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'usage.
3. Nous avons vérifié que toute dépréciation éventuelle qui en découle a été prise en compte.

Rapport d'activité du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers conformes au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Permanent d'Audit de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Autre point

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions se rapportant à la désignation de deux administrateurs indépendants telles que prévues par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Tunis, le 13 avril 2022

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de PricewaterhouseCoopers Ltd
Imm. PicC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax : 216 71 861 789

Expert-Partners

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de T.O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083



**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs,

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions règlementées, prévues par lesdits articles, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS ET OPÉRATIONS NOUVELLEMENT RÉALISÉES (AUTRES QUE LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS)

Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros »

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 844 871 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2021.
- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette. Le loyer facturé en 2021 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 600 000 DT HT.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 25 104 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.

- La société Car Gros a cédé à la société Ennakl Automobiles une créance pour un montant brut de 612 074 DT à sa valeur nominale.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 17 801 168 DT HT net de remises à titre de ventes de pièces de rechanges, de lubrifiants et accessoires et un montant de 351 932 DT HT net de remises à titre de ventes de matériels et outillages.

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV »

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 3 160 136 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2021, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 41 426 DT net de remises au titre de frais d'entretien et un montant de 24 000 DT au titre de frais d'abonnement GPS.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 200 885 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel en appliquant une marge de 20%.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 3 septembre 2021, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 201 755 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 000 000 DT ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 735 500 DT ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 127 730 DT ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 627 559 DT ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 582 081 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 23 000 000 EUR.

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina)

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :
 - AMEN BANK : 817 522 DT
 - CAFE BONDIN : 162 488 DT
 - PARENIN : 5 574 DT
 - CAFÉ BEN YEDDER : 557 373 DT
 - POULINA GROUP HOLDING : 610 961 DT
 - COMAR : 704 882 DT
 - PGI HOLDING : 148 713 DT
- En 2021, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

II- OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS ANTÉRIEURES

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces conventions sont détaillées comme suit :

Avec la société « STLV »

- En 2019, la société Ennakl Automobiles S.A a inscrit un montant de 13 490 DT en débiteurs divers correspondants aux frais engagés au nom et pour le compte de la société STLV. Au 31/12/2021, le solde du compte débiteurs divers de la société STLV chez la société Ennakl Automobiles s'élève à 13 490 DT.

Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

Opérations financières avec des sociétés appartenant au Groupe Amen

- Au 31 décembre 2021, la société « Ennakl Automobiles » dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'Amen SICAR, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SICAR un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

Au cours de 2020, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 27 939 791 aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31/12/2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT a été remboursé intégralement au cours de 2021.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe Amen) :

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ ENVERS LES DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT D'AUDIT

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge correspondante s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit

En 2021, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

IV- OPÉRATIONS COURANTES CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES

Par ailleurs, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qualifiés de courants et conclus à des conditions normales :

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 13 avril 2022

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de PricewaterhouseCoopers II Ltd
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy
1653 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax : 216 71 864 789

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de T.O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083

5.

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ ENNAKL AUTOMOBILES 2021





BILAN

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

Actifs	Notes	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		4 042 808	3 307 999
Moins : Amortissements		(2 615 162)	(2 568 459)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	<u>1 427 646</u>	<u>739 540</u>
Immobilisations corporelles		98 576 164	96 246 556
Moins : Amortissements		(36 167 246)	(32 188 448)
Moins : Provisions		-	(42 440)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	<u>62 408 918</u>	<u>64 015 668</u>
Participations et créances liées à des participations		78 197 212	83 197 212
Moins : Provisions		(3 859 414)	(3 859 414)
TOTAL PARTICIPATIONS ET CREANCES LIEES A DES PARTICIPATIONS (A-2)		<u>74 337 798</u>	<u>79 337 798</u>
Autres immobilisations financières		2 645 503	2 706 310
Moins : Provisions		(377 332)	-
TOTAL DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(B-1)	<u>2 268 171</u>	<u>2 706 310</u>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		<u>76 605 969</u>	<u>82 044 108</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		<u>140 442 533</u>	<u>146 799 316</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		<u>140 442 533</u>	<u>146 799 316</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		81 110 022	71 671 319
Moins : Provisions		(630 193)	(630 502)
TOTAL STOCKS :	(B-2)	<u>80 479 829</u>	<u>71 040 817</u>
Clients et comptes rattachés		38 557 867	75 412 458
Moins : Provisions		(1 982 720)	(1 839 525)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(B-3)	<u>36 575 147</u>	<u>73 572 933</u>
Autres actifs courants	(B-4)	6 879 191	6 176 091
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-5)	15 251 022	32 498 073
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		<u>139 185 189</u>	<u>183 287 914</u>
TOTAL DES ACTIFS :		<u>279 627 722</u>	<u>330 087 230</u>

BILAN

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

Capitaux propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		91 910 463	68 980 463
Fonds social		874 458	233 155
Résultats reportés		2 919	10 613 723
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :		122 787 840	109 827 341
RESULTAT DE L'EXERCICE :		26 873 493	32 803 295
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	(B-6)	149 661 333	142 630 636
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	(B-7)	4 237 808	10 499 895
Provision pour risques et charges	(B-8)	7 906 987	12 812 383
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Indemnités de départ à la retraite		353 603	711 475
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		12 502 398	24 027 753
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-9)	103 162 369	139 711 974
Autres passifs courants	(B-10)	8 039 534	10 045 419
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-11)	6 262 088	13 671 448
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		117 463 991	163 428 841
TOTAL DES PASSIFS (II) :		129 966 389	187 456 594
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		279 627 722	330 087 230

ETAT DE RESULTAT

Modèle de Référence

Pour la période close au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	Note	<u>Du 01/01/2021</u> <u>au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>au 31/12/2020</u>
Revenus	(R-1)	485 413 053	400 114 783
Coût des ventes	(R-2)	412 141 519	330 532 168
MARGE BRUTE		73 271 534	69 582 615
Frais de distribution	(R-3)	26 671 943	23 512 271
Frais d'administration	(R-3)	16 092 576	14 248 871
Autres produits d'exploitation	(R-4)	2 344 879	1 788 070
Autres charges d'exploitation	(R-5)	1 067 897	1 276 907
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 783 997	32 332 636
Charges financières nettes	(R-6)	1 593 615	3 068 147
Produits des placements	(R-7)	10 120 321	19 646 515
Autres gains ordinaires	(R-8)	372 323	833 979
Autres pertes ordinaires	(R-9)	2 198 371	5 298 782
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS :		38 484 655	44 446 201
Impôt sur les sociétés	(R-10)	11 611 162	11 642 906
RESULTAT net de l'exercice		26 873 493	32 803 295

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Modèle Autorisé

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après impôt	(A-3)	26 873 493	32 803 295
Ajustements pour :			
- Dotations aux amortissements	(A-1)	5 150 125	5 182 174
- Dotations nettes aux Provisions	(F-1)	(4 018 648)	5 588 105
Variations Des :			
- Stocks	(F-2)	(9 438 703)	(8 009 905)
- Créances	(F-3)	36 854 591	(17 782 879)
- Autres actifs	(F-4)	(1 762 692)	3 354 623
- Fournisseurs	(F-5)	(36 485 316)	18 578 699
- Autres passifs	(F-6)	(2 005 885)	285 156
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(R-8)	68 610	(239 748)
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations financières	(R-7)	(101 673)	(12 750 645)
Mise en rebut d'immobilisations corporelles		(99 710)	
Résultat des opérations de placement	(R-7)	(7 131)	(45 191)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		15 226 481	26 963 684
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-7)	(4 428 938)	(3 169 954)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 290	460 700
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F-8)	6 071 673	-
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(24 498 543)
Encaissements provenant du remboursement d'emprunt obligataire		-	660 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	26 248 663
Encaissements provenant des opérations de placement	(R-7)	7 131	45 191
Décassements sur prêts au personnel et cautionnements	(F-9)	(258 572)	(262 060)
Flux de trésorerie (provenant des) affectés aux activités d'investissement		1 398 584	(516 003)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(A-3)	(19 500 000)	(7 500 000)
Décassements fond social	(A-3)	(700 668)	(633 162)
Encaissements sur Emprunt	(F-10)	-	6 000 000
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts	(F-10)	(5 815 850)	(5 092 878)
Encaissements provenant des billets à ordre	(F-10)	-	27 939 791
Décassements affectés aux remboursements de billets à ordre	(F-10)	(7 855 598)	(25 935 419)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(33 872 116)	(5 221 668)
VARIATIONS DE TRESORERIE		(17 247 051)	21 226 012
Trésorerie au début de l'exercice	(B-5)	32 498 073	11 272 061
Trésorerie à la fin de la période	(B-5)	15 251 022	32 498 073

6.

NOTES AUX ÉTATS
FINANCIERS
INDIVIDUELS 2021





NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

I. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La Société **Ennakl Automobiles** est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010, elle a été introduite en bourse pour une portion de 40% de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30% du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10% du capital.

L'objet principal de la Société **Ennakl Automobiles** est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société **Ennakl Automobiles** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT et Škoda.

Le capital de la société est composé d'un montant de 30 000 000 DT :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI - GROUPE AMEN	16 126 244	53,75%
PGH - GROUPE POULINA	8 558 638	28,53%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 315 118	7,72%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	30 000 000	100%

II. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au terme de l'année 2021 les revenus ont connu une progression considérable de 21% par rapport à l'année 2020 passant de 400 114 783 Dinars à 485 413 053 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société **Ennakl Automobiles** de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société **Ennakl Automobiles** a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société **Renault Trucks**, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

III- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société **Ennakl Automobiles** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

IV- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par la Société **Ennakl Automobiles** pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

a- Base de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b- Unité monétaire

Les états financiers de la Société **Ennakl Automobiles** sont libellés en Dinar Tunisien.

c- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

• Logiciels :	33,33%
• Constructions :	5%
• Matériels et outillages :	10%
• Matériels de transport :	20%
• Matériels informatiques :	33,33%
• Equipements de bureau :	10%
• Agencements et aménagements :	10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d- Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société **Ennakl Automobiles** sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

e- Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f- Participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût historique. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g- Revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

h- Impôts sur les bénéfices

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2%.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

i- Indemnités de départ à la retraite

La société utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme internationale IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

V- NOTES SUR LES ACTIFS

B-1) Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières		
	déc.-21	déc.-20
Dépôt et cautionnement	830 922	691 629
Prêts au personnel LT	1 814 581	2 014 681
Sous-total	2 645 503	2 706 310
Provisions pour dépréciation	(377 332)	-
Total	2 268 171	2 706 310

B-2) Stocks

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks		
	déc.-21	déc.-20
Volkswagen	31 745 409	1 793 799
Volkswagen Utilitaires	948 492	671 065
Audi	754 251	1 159 897
Porsche	1 818 532	956 055
MAN	214 281	214 281
SEAT	5 115 190	16 983 743
Škoda	5 788 051	6 887 379
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	33 250 286	41 277 820
Stock véhicules neufs	79 634 492	69 944 039
Stock véhicules d'occasions	447 060	882 500
Stock des travaux en cours	1 005 020	831 920
Stock carburants et lubrifiants	23 450	12 860
Sous-total	81 110 022	71 671 319
Provisions ¹	(630 193)	(630 502)
Total	80 479 829	71 040 817

(¹) La politique de provision du stock des véhicules neufs de la société **ENNAKL automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les véhicules dont l'âge en stock est < 2 ans.
- Une provision de 20% à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les véhicules dont l'âge en stock est > 2 ans.

B-3) Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-21	déc.-20
Clients	9 926 910	22 673 296
Effets à recevoir	27 115 801	51 330 040
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	204 617	179 629
Sous-total	38 557 867	75 412 458
Provisions ¹	(1 982 720)	(1 839 525)
Total	36 575 147	73 572 933

¹ La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société **Ennakl Automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

B-4) Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants		
	déc.-21	déc.-20
Avances et prêts au personnel 1	1 099 395	794 423
Autres comptes débiteurs	573 336	806 014
Report d'impôts et taxes	1 999 545	-
Fournisseurs avances et acomptes	1 845 108	1 123 968
Charges constatées d'avance	214 410	497 814
Produits à recevoir 2	2 568 246	3 965 751
Sous-total	8 300 040	7 187 970
Provisions	(1 420 849)	(1 011 879)
Total	6 879 191	6 176 091

1 Avances et prêts au personnel

Avances et prêts au personnel		
	déc.-21	déc.-20
Prêts au personnel CT	924 418	605 039
Avances sur salaires	174 977	189 384
Total	1 099 395	794 423

2 Produits à recevoir

Produits à recevoir		
	déc.-20	déc.-20
Supports et ristournes constructeurs	2 405 057	2 634 885
Remboursement assurance	15 222	229 455
Loyers à recevoir	85 680	-
Intérêts / Fonds gérés et emprunt obligataire	3 901	32 383
Plus-values de cession auprès des SICAR à recevoir	-	970 000
Intérêts à recevoir	-	60 383
Autres produits à recevoir	58 386	38 645
Total	2 568 246	3 965 751

B-5) Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	déc.-21	déc.-20
Banques créditrices	12 962 940	20 234 789
Chèques à l'encaissement	1 675 366	2 907 744
Effets à l'encaissement	475 630	9 069 071
Caisses	26 580	35 763
Régies d'avances et accreditifs	110 506	250 706
Total	15 251 022	32 498 073

VI- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET LES PASSIFS

B-6) Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Capitaux propres		
	déc.-21	déc.-20
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	874 459	233 155
Résultats antérieurs	2 918	10 613 723
Réserves et Autres capitaux propres	91 910 463	68 980 463
Total des capitaux propres avant résultat	122 787 840	109 827 341
Résultat de l'exercice	26 873 493	32 803 295
Total des capitaux propres (avant affectation)	149 661 333	142 630 636

B-7) Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts		
	déc.-21	déc.-20
Emprunt Attijari Bank	-	5 506 618
Emprunt Amen Bank	4 237 808	4 993 277
Total	4 237 808	10 499 895

B-8) Provisions pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions pour risques et charges		
	déc.-21	déc.-20
Provisions pour litiges	2 379 412	2 075 560
Provisions pour autres risques et charges	5 527 575	10 736 823
Total	7 906 987	12 812 383

B-9) Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	déc.-21	déc.-20
Fournisseurs locaux	3 001 630	2 769 777
Fournisseurs d'immobilisations	272 090	207 801
Fournisseurs groupe	2 546 321	1 765 986
Fournisseurs étrangers	63 444 816	93 187 823
Fournisseurs effets à payer	30 857	24 468
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs, factures non parvenues	33 491 223	41 277 820
Total	103 162 369	139 711 974

B-10) Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs courants		
	déc.-21	déc.-20
Etat, impôts et taxes	2 202 457	4 460 930
Congés payés	736 257	545 149
Débours cartes grises	-	145 661
CNSS	1 209 264	1 609 619
Assurance groupe	229 098	218 534
Charges à payer	3 597 216	2 953 490
Produits constatés d'avance	60 000	60 000
Créditeurs divers	5 242	52 036
Total	8 039 534	10 045 419

B-11) Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	déc.-21	déc.-20
Échéances à moins d'un an sur emprunts Attijari	5 606 619	5 128 452
Échéances à moins d'un an sur emprunts Amen Bank	755 469	687 398
Billets à ordre Amen Bank	-	7 855 598
Total	6 262 088	13 671 448

VII- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

R-1) Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Revenus		
	déc.-21	déc.-20
Ventes véhicules neufs	443 098 429	356 291 000
Ventes véhicules neufs en hors taxes	14 549 147	21 234 668
Ventes véhicules d'occasion	8 447 071	5 104 085
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	15 646 446	14 347 212
Ventes travaux atelier	3 213 217	2 838 947
Ventes carburants	14 030	467
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	129 456	121 452
Ventes accessoires véhicules neufs	315 258	176 952
Total	485 413 053	400 114 782

R-2) Coût des ventes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Coût des ventes		
	déc.-21	déc.-20
Achats de véhicules neufs	296 064 395	251 584 780
Achats de véhicules d'occasion	7 835 307	5 267 960
Achats de pièces de rechange	15 011 817	12 370 015
Achats des accessoires	501 417	387 922
Charges personnel direct	1 771 098	3 138 179
Frais de transit	127 570	97 729
Droits de consommation	91 010 440	57 474 642
Assurances maritime	588 488	402 176
Frets maritimes	5 575 841	5 821 272
Frais de gardiennage (STAM)	766 933	319 271
Frais de magasinage	1 087 834	505 867
Achats de lubrifiants	740 627	620 238
Travaux extérieurs	266 090	380 387
Achats atelier	232 365	171 635
Variation des stocks	1 (9 438 703)	(8 009 905)
Total	412 141 519	330 532 168

1 Variation de stocks

Variation des stocks		
	déc.-21	déc.-20
Stock des travaux en cours	(173 100)	(31 446)
Stock Initial	831 920	800 474
Stock Final	1 005 020	831 920
Stock de véhicules	(9 255 013)	(7 991 897)
Stock Initial	70 826 539	62 834 642
Stock Final	80 081 552	70 826 539
Stock carburants et lubrifiants	(10 590)	13 438
Stock Initial	12 860	26 298
Stock Final	23 450	12 860
Total variation des stocks	(9 438 703)	(8 009 905)

R-3) Frais de distribution & d'administration

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration	déc.-21	déc.-20
Charge de personnel	18 261 507	17 467 376
Frais de déplacements	480 734	446 589
Publicité et insertion	2 340 812	1 728 510
Consommable	336 214	76 844
Cadeaux, réception et restaurations	140 848	144 904
Vêtements de travail	150 249	146 711
Formation	185 663	97 988
Autres frais sur ventes	3 555 255	2 664 112
Locations diverses	248 700	208 629
Achat divers par caisses	97 892	202 346
Abonnements	1 609 232	962 792
Assurance	361 005	321 972
Dons et subvention	62 520	128 500
Energie	1 209 299	986 789
Entretiens et réparations	835 268	904 162
Fournitures de bureaux	180 214	163 638
Frais bancaire	2 133 117	1 645 815
Gardiennage	670 707	632 921
Honoraires	2 015 211	1 258 187
Dotation aux amortissements	5 150 125	5 182 174
Impôts et taxes	1 705 239	1 449 924
Agios sur effets escomptés	1 034 708	940 259
Total	42 764 519	37 761 142

R-4) Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation	déc.-21	déc.-20
Quote-part dans les charges communes	844 871	816 232
Ristournes TFP	60 489	206 699
Locations	672 000	279 668
Frais de gestion et autres services	209 038	154 189
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks VN et des encours	65 586	301 177
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	450 455	30 105
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	42 440	-
Total	2 344 879	1 788 070

R-5) Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	déc.-21	déc.-20
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks VN et encours	65 278	29 865
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	1 002 619	1 247 042
Total	1 067 897	1 276 907

R-6) Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Charges financières	déc.-21	déc.-20
Intérêts sur crédits bancaires	1 564 540	2 727 782
Intérêts sur comptes courants	29 075	340 365
Total	1 593 615	3 068 147

R-7) Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Produits des placements	déc.-21	déc.-20
Produits nets sur placements	7 131	45 191
Dividendes reçus	9 717 530	4 999 750
Intérêts créditeurs	293 987	274 557
Plus-values de cession de valeurs mobilières	101 673	12 750 645
Plus-values de cession auprès des SICAR	-	1 576 372
Total	10 120 321	19 646 515

R-8) Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres gains ordinaires		
	déc.-21	déc.-20
Produits non récurrents	295 901	543 226
Profits sur cessions d'immobilisations	76 422	290 753
Total	372 323	833 979

R-9) Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	déc.-21	déc.-20
Autres pertes ¹	6 581 181	179 496
Pertes sur créances irrécouvrables	3 797	417 394
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 454 448	4 007 924
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	377 331	1 112 218
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 359 843)	(477 662)
Différences de règlement et débours	12 805	6 610
Pénalités de retard	128 652	52 802
Total	2 198 371	5 298 782

¹ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA.

R-10) Impôt sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Impôt sur les sociétés		
	déc.-21	déc.-20
Impôts sur les sociétés	10 945 558	11 013 560
Retenues à la source libératoires d'impôts	40 144	-
Contribution sociale de solidarité	625 460	629 346
Total	11 611 162	11 642 906

VIII- NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

F-1) Provisions nettes de reprises de provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions	déc.-21	déc.-20
Dotations aux provisions sur stocks VN et des encours	65 278	29 865
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs	1 002 619	1 247 042
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 454 448	4 007 924
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	377 331	1 112 218
Reprise de provisions sur stocks VN et des encours	(65 586)	(301 177)
Reprise de provisions sur créances et autres actifs	(450 455)	(30 105)
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	(42 440)	
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 359 843)	(477 662)
Total	(4 018 648)	5 588 105

F-2) Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks	déc.-21	déc.-20
Stocks bruts au 31 décembre 2020	71 671 319	63 661 414
Stocks bruts au 31 décembre 2021	81 110 022	71 671 319
Variation	(9 438 703)	(8 009 905)

F-3) Variation des créances

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances	déc.-21	déc.-20
Clients bruts au 31 décembre 2020	75 412 458	57 629 579
Clients bruts au 31 décembre 2021	38 557 867	75 412 458
Variation	36 854 591	(17 782 879)

F-4) Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs	déc.-21	déc.-20	Var
Autres actifs courants	6 879 192	6 176 091	(703 101)
Provision autres actifs courants	1 420 849	1 011 879	(408 970)
Déduction des prêts au personnel à CT	(924 418)	(605 039)	319 379
Plus-values fonds géré SICAR 2020 (encaissée en 2021)	-	(970 000)	(970 000)
Total	7 375 623	5 612 931	(1 762 692)

F-5) Variation des fournisseurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs		
	déc.-21	déc.-20
Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2020	139 711 974	121 110 356
Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2021	103 162 369	139 711 974
Sous-total	(36 549 605)	18 601 618
Variation des fournisseurs d'immobilisation	64 289	(22 919)
Total	(36 485 316)	18 578 699

F-6) Variation des autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants		
	déc.-21	déc.-20
Autres passifs courants au 31 décembre 2020	10 045 419	9 760 263
Autres passifs courants au 31 décembre 2021	8 039 534	10 045 419
Total	(2 005 885)	285 156

F-7) Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations		
	déc.-21	déc.-20
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(91 130)	(724 777)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 273 519)	(2 468 096)
Variation des fournisseurs d'immobilisation	(64 289)	22 919
Total	(4 428 938)	(3 169 954)

F-8) Encaissements (Décaissements) sur d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	
	déc.-21
Libération fonds géré SICAR Amen	5 000 000
Produits financiers liés au fonds géré SICAR Amen	80 442
Plus-value fonds géré SICAR 2020 (encaissée en 2021)	970 000
Total	6 050 442

F-9) Encaissements et décaissements sur prêts au personnel et cautionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements			
	déc.-21	déc.-20	Variation
Dépôts et cautionnement	830 922	691 629	139 293
Prêts au personnel à LT	1 814 581	2 014 681	(200 100)
Prêts au personnel à CT	924 418	605 039	319 379
Total	3 569 921	3 311 349	258 572

F-10) Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des emprunts		déc.-21
Remboursements sur emprunt Attijari Bank		(5 128 452)
Remboursements sur emprunt Amen Bank		(687 398)
Sous-total		(5 815 850)
Remboursements de billets à ordre		(7 855 598)
Total		(13 671 448)

IX. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Résultat par action		
	déc.-21	déc.-20
Résultat net	26 873 493	32 803 295
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	0,896	1,093

X. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **Ennabl Automobiles** durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

1) Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros »

- La société Ennabl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 844 871 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2021.
- La société Ennabl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette. Le loyer facturé en 2021 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 600 000 DT HT.
- La société Ennabl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 25 104 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Car Gros a cédé à la société Ennabl Automobiles une créance pour un montant brut de 612 074 DT à sa valeur nominale.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennabl Automobiles un montant de 17 801 168 DT HT net de remises à titre de ventes de pièces de rechanges, de lubrifiants et d'accessoires et un montant de 351 932 DT HT net de remises à titre de ventes de matériels et outillages.

2) Transactions effectuées avec la société filiale « STLV »

- La société Ennabl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 3 160 136 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2021, la société Ennabl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 41 426 DT net de remises au titre de frais d'entretien et un montant de 24 000 DT au titre de frais d'abonnement GPS.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennabl S.A un montant de 200 885 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennabl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de à disposition de son personnel en appliquant une marge de 20%.
- En 2019, la société Ennabl Automobiles S.A a inscrit un montant de 13 490 DT en débiteurs divers correspondants aux frais engagés au nom et pour le compte de la société STLV. Au 31/12/2021, le solde du compte débiteurs divers de la société STLV chez la société Ennabl Automobiles s'élève à 13 490 DT.

3) Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina)

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

- Le 03 Septembre 2021, la société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 201 755 000 détaillé comme suit :
- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 2 000 000 DT ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 2 735 500 DT ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 127 730 DT ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 627 559 DT ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 582 081 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 23 000 000 EUR ;
- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :

• AMEN BANK	: 817 522 DT
• CAFE BONDIN	: 162 488 DT
• PARENIN	: 5 574 DT
• CAFÉ BEN YEDDER	: 557 373 DT
• POULINA GROUP HOLDING	: 610 961 DT
• COMAR	: 704 882 DT
• PGI HOLDING	: 148 713 DT
- En 2021, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.
- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%
- Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.
- Au 31 décembre 2021, la société « Ennakl Automobiles » dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'Amen SICAR, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.
- En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.
- La société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au 31/12/2021 le montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de l'Amen SICAR.
- Au cours de 2020, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 27 939 791 aux conditions suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5%
 - Echéance : 90 jours
- Au 31/12/2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT a été remboursés intégralement au cours de 2021.
- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

4) Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par l'ATL et la TLF

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

5) Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

- Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit

En 2021, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

XI. NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société **Ennakl Automobiles** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.
- En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société **Ennakl Automobiles** à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux) ; et les sociétés **Ennakl Automobiles** et **CAR** Gros solidairement à payer la somme de 1 744 162 DT (majorée des intérêts légaux).
- La société **Ennakl Automobiles** a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.
- Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021 un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

XII. NOTE SUR LA L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE – UKRAINE

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

La direction de la société est en train de suivre de près ces développements et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur la société en particulier.

7.

LES ANNEXES





A1 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES							AMORTISSEMENTS LINÉAIRES							Valeur comptable nette au 31/12/2021
	Cumul des Acquisitions	Acquisitions	Reclassements	Cessions	Mis au rebut	Cumul au 31/12/2021	Cumul des amortissements et provisions	Dotation aux amortissements 31/12/2021	Mis au rebut	Réglé	Cessions	Reprises sur provision	Cumul des Amortissements 31/12/2021		
	31/12/2020	2021	2021	2021	2021	31/12/2021	31/12/2020	2021	2021	2021	2021	2021	31/12/2021		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES															
Licences & Logiciels informatiques	2 617 169	43 878	47 252	-	-	2 708 299	2 568 459	46 703	-	-	-	-	2 615 162	93 137	
Immobilités incorporelles en cours	690 830	643 679	-	-	-	1 334 509	-	-	-	-	-	-	-	1 334 509	
Total immobilisations incorporelles	3 307 999	687 557	47 252	-	-	4 042 808	2 568 459	46 703	-	-	-	-	2 615 162	1 427 646	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES															
Terrains	16 488 037	-	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	-	-	-	16 488 037	
Constructions	45 357 183	442	774 299	-	-	46 131 924	12 633 005	2 021 211	-	-	-	-	14 654 216	31 477 708	
AAI Générale & installations techniques	17 863 896	1 270 008	314 550	-	(8 281)	19 440 173	9 534 203	1 539 987	(8 281)	8 775	-	-	11 074 684	8 365 489	
Matériels de transport	3 809 858	613 616	-	(270 248)	-	4 153 226	2 065 040	593 851	-	-	(195 164)	-	2 463 727	1 689 499	
Equipements de bureau	2 167 099	54 553	(6 827)	(2 122)	(644 660)	1 568 043	1 436 782	172 174	(549 817)	(8 548)	(1 308)	(42 440)	1 006 843	561 200	
Matériels informatiques	1 920 632	395 735	(202)	-	(368 799)	1 947 366	1 598 178	162 449	(366 348)	(173)	-	-	1 394 106	553 260	
Matériels et outillages	7 814 639	428 828	202	-	(6 122)	8 237 547	4 963 680	613 750	(3 706)	(54)	-	-	5 573 670	2 663 877	
Immobilités corporelles en cours	825 212	913 910	(1 129 274)	-	-	609 848	-	-	-	-	-	-	-	609 848	
Total immobilisations corporelles	96 246 556	3 677 092	(47 252)	(272 370)	(1 027 862)	98 576 164	32 230 888	5 103 422	(928 152)	-	(196 472)	(42 440)	36 167 246	62 408 918	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	99 554 555	4 364 649	-	(272 370)	(1 027 862)	102 618 972	34 799 347	5 150 125	(928 152)	-	(196 472)	(42 440)	38 782 408	63 836 564	

A2 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Participations Actions	Participations cumulées fin 2020		Participations 2021				Total	Détention en %
	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées	Cession/remboursement	Libération participation	Valeur d'acquisition		
CAR GROS	19 999	1 999 900					1 999 900	99,99%
	1 813 505	4 627 143						
A.T.L	640 062	1 920 186					6 547 329	8,21%
	¹ 213 354	-						
HEVI	10	100					100	2%
AF CAR	177 108	3 859 414					3 859 414	90,00%
Amen Bank	2 101 111	53 541 219					53 541 219	8,59%
	49 994	4 999 400						
S T L V (HERTZ)	² 49 994	1 249 850					6 249 250	99,99%
S/TOTAL I		72 197 212					72 197 212	
Fonds gérés Amen SICAR		11 000 000		(5 000 000)			6 000 000	
S/TOTAL II		11 000 000					6 000 000	
TOTAL GENERAL BRUT		83 197 212					78 197 212	
Provision AF CAR		(3 859 414)					(3 859 414)	
TOTAL GENERAL NET		74 337 798					79 337 798	

¹ Distribution d'actions gratuites.

² Actions libérées du 1/4 au 31 décembre 2021.

A3 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2020	30 000 000	3 000 000	51 980 463	14 000 000	10 613 723	233 155	32 803 295	142 630 636
Affectation du résultat de l'exercice 2020								
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	32 803 295	-	(32 803 295)	-
Affectation réinvestissement	-	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-
Affectation réserves	-	-	22 930 000	-	(22 930 000)	-	-	-
Affectation en fonds social	-	-	-	-	(984 099)	984 099	-	-
Indemnité départ à la retraite	-	-	-	-	-	357 872	-	357 872
Dividendes distribués	-	-	-	-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Mouvements sur fonds social	-	-	-	-	-	(700 668)	-	(700 668)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	26 873 493	26 873 493
Capitaux propres au 31 Décembre 2021	30 000 000	3 000 000	79 910 463	9 000 000	2 919	874 458	26 873 493	149 661 333

A4 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres gains	Autres pertes
Coût des ventes	(412 141 519)	(410 652 774)	(1 771 098)	-	(124 356)	-	406 709	-	-
Frais de distribution	(26 671 943)	(2 610 440)	(18 261 507)	-	(5 799 996)	-	-	-	-
Frais d'administration	(16 092 576)	(3 302 628)	(172 484)	(5 150 125)	(7 467 339)	-	-	-	-
Autres charges d'exploitation	(1 067 897)	-	-	(1 067 897)	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	2 344 879	-	-	558 482	-	1 786 397	-	-	-
Charges financières nettes	(1 593 615)	-	-	-	-	-	(1 593 615)	-	-
Autres gains ordinaires	372 323	-	-	-	-	59 550	-	312 773	-
Autres pertes ordinaires	(2 198 371)	-	-	4 538 064	(6 448 953)	-	(90 305)	-	(187 177)
Total général	(457 048 719)	(416 565 842)	(20 205 089)	(1 131 476)	(19 840 644)	1 845 947	(1 277 211)	312 773	(187 177)

A5 – SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020		2021	2020		2021	2020
Produits			Charges			Soldes		
Revenus	485 413 053	400 114 783	Cout des ventes	412 141 519	330 532 168			
Marge commerciale	73 271 534	69 582 615	Autres charges externes	15 861 249	12 204 879	Marge commerciale	73 271 534	69 582 615
Valeur ajoutée Brute	57 410 285	57 377 736	Impôts et taxes	1 705 239	1 449 924	Valeur ajoutée Brute	57 410 285	57 377 736
Excédent brut d'exploitation	37 443 539	38 460 436	Charges de personnel	18 261 507	17 467 376	Excédent brut d'exploitation	37 443 539	38 460 436
Autres produits ordinaires	372 323	833 979	Autres charges ordinaires	6 726 437	656 302			
Produits financiers	10 120 321	19 646 515	Charges financières	1 593 615	3 068 147			
			Dotations aux amort. et aux prov.	1 131 476	10 770 279			
			Impôt/résultat ordinaire	11 611 162	11 642 906			
Résultat des activités ordinaires	26 873 494	32 803 295				Résultat des activités ordinaires	26 873 494	32 803 295
Effet des modifications comptables	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Résultat net après modifications comptables	26 873 493	32 803 295				Résultat net après modifications comptables	26 873 493	32 803 295

A6 - ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

Engagements par signature en Euros au titre des lettres de crédit

AMEN BANK	23 000 000 EUR
ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR
Total	50 000 000 EUR

Engagements par signature en Dinar Tunisien

AMEN BANK

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
Total	6 072 870

BIAT

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	2 000 000
AUTRES	21 760
Total	4 076 573

ZITOUNA

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	91 668

UBCI

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total	3 900

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 274 DT au 31 décembre 2021.

8.

RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2021







**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

1- RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe **ENNAKL AUTOMOBILES** («Le Groupe») qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2021, un total du bilan consolidé de 322 812 898 DT et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 179 870 673 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à 31 992 668 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe **ENNAKL AUTOMOBILES** au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat consolidé au 31 décembre 2021 pour un montant de 537 935 738 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 457 330 663 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport d'activité du groupe

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 13 avril 2022,

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de PricewaterhouseCoopers Ltd
Inno - PwC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax : 216 71 861 789

Expert-Partners

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de T.O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083



9.

LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2021





BILAN CONSOLIDE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

<i>Actifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2021</u>	<u>Au 31/12/2020</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		4 383 100	3 648 290
Amortissements immobilisations incorporelles		(2 917 932)	(2 812 127)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	A-1	1 465 168	836 163
Immobilisations corporelles		109 116 320	104 972 003
Amortissements et Provisions immobilisations corporelles		(39 314 828)	(34 983 867)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	A-1	69 801 492	69 988 136
Titres de participation non consolidés		66 088 648	71 088 648
Autres immobilisations financières		3 264 325	3 418 968
Provisions/autres immobilisations financières		(642 511)	(268 701)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	A-2	68 710 462	74 238 915
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		139 977 122	145 063 214
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		100 277 324	89 955 300
Provisions / stocks		(3 635 968)	(4 344 449)
TOTAL STOCKS :	A-3	96 641 356	85 610 851
Clients et comptes rattachés		56 022 343	94 921 848
Provisions / comptes clients		(3 711 356)	(2 676 175)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	A-4	52 310 987	92 245 673
Autres Actifs courants	A-5	8 337 180	6 839 102
Actif d'impôt différé	A-6	3 639 397	3 017 700
Liquidités et équivalents de liquidités	A-7	21 906 856	39 928 277
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		182 835 776	227 641 603
TOTAL DES ACTIFS :		322 812 898	372 704 817

BILAN CONSOLIDE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

<i>Capitaux propres et Passifs</i>	<i>Notes</i>	<u>Au 31/12/2021</u>	<u>Au 31/12/2020</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidés		117 878 005	103 089 625
Résultat consolidé		31 992 668	34 900 402
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :	A-8	179 870 673	167 990 027
Intérêts minoritaires dans les capitaux		1 643	1 659
Intérêts minoritaires dans le résultat		532	240
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES A-8	A-8	2 175	1 899
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		4 251 780	10 714 854
Autres passifs non courants		369 268	760 023
Provision pour risques et charges		8 049 545	12 939 454
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	A-9	12 674 593	24 418 331
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	A-10	114 345 277	150 737 042
Passif d'impôt différé	A-6	1 706 232	1 770 382
Autres passifs courants	A-11	7 750 872	10 962 949
Concours bancaires et autres passifs financiers	A-12	6 463 076	16 824 187
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		130 265 457	180 294 560
TOTAL DES PASSIFS :		142 940 050	204 712 891
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :		322 812 898	372 704 817

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Du 01/01/2021 au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020 au 31/12/2020</u>
Chiffre d'affaires	<i>A-13</i>	537 935 738	448 396 018
Coût des ventes	<i>A-14</i>	445 860 673	360 002 728
MARGE BRUTE		92 075 065	88 393 290
Frais d'administration	<i>A-15</i>	20 104 490	17 431 071
Frais de distribution	<i>A-15</i>	28 914 811	26 752 133
Autres charges d'exploitation	<i>A-16</i>	3 480 886	3 548 708
Autres produits d'exploitation	<i>A-17</i>	2 828 615	974 219
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 403 493	41 635 597
Charges financières nettes	<i>A-18</i>	1 695 402	3 390 150
Produits de placements et dividendes	<i>A-19</i>	5 195 269	14 718 341
Autres gains Ordinaires	<i>A-20</i>	1 256 033	814 958
Autres pertes Ordinaires	<i>A-21</i>	2 282 584	4 198 184
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		44 876 809	49 580 562
Impôts courants et différés		12 883 609	14 679 920
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		31 993 200	34 900 642
Eléments Extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		31 993 200	34 900 642
Intérêts minoritaires dans le résultat		532	240

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION			
RÉSULTAT CONSOLIDÉ NET	(A-8)	31 992 668	24 266 325
Ajustements pour :			
- Dotations aux amortissements	(F-1)	6 754 312	6 585 706
- Dotations aux provisions	(F-2)	(3 734 167)	6 621 640
Variations Des :			
- Stocks	(A-3)	(10 322 024)	(3 750 272)
- Créances	(A-4)	38 899 505	(20 521 339)
- Autres actifs	(F-3)	(2 962 228)	605 535
- Fournisseurs	(A-10)	(36 391 765)	18 282 737
- Autres passifs	(F-4)	(3 212 327)	(1 715 289)
Plus-value de cession d'immobilisations financières		(101 673)	(13 357 017)
Plus ou moins-values de cession d'immobilisations corporelles		(501 874)	(82 562)
Mise en rebut d'immobilisations corporelles		254 471	-
Impôt différé	(A-6)	(685 847)	(295 505)
Parts des minoritaires dans le résultat	(A-8)	532	240
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		19 989 583	27 274 276
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(A-1)	(7 996 912)	(4 166 210)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 099 021	763 214
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(23 248 693)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		6 071 673	26 855 035
Encaissement provenant du remboursement d'emprunt obligataire		-	660 000
Décaissement/Encaissement sur prêts du personnel / dépôts et cautions		154 643	(373 331)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(671 575)	490 015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Libération du capital des minoritaires		-	150
Dividendes et autres distributions	(A-8)	(19 500 000)	(7 500 000)
Opérations sur fonds social	(A-8)	(891 300)	(811 185)
Encaissements provenant d'emprunts et des billets à ordre	(F-6)	-	37 684 147
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts et billets à ordre	(F-6)	(16 824 185)	(32 782 496)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(37 215 485)	(3 409 384)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR L'INVESTISSEMENT DANS UNE ENTREPRISE ETRANGERE CONSOLIDEE		(123 944)	58 212
VARIATION DE TRESORERIE	(A-7)	(18 021 421)	24 413 119
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(A-7)	39 928 277	15 515 158
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	(A-7)	21 906 856	39 928 277

10.

NOTES AUX ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2021





NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et d'une société sous contrôle exclusif « **CAR GROS** » avec une participation directe de 99.995 % du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur de l'automobile, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988 %.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

Structure du Capital au 31/12/2019

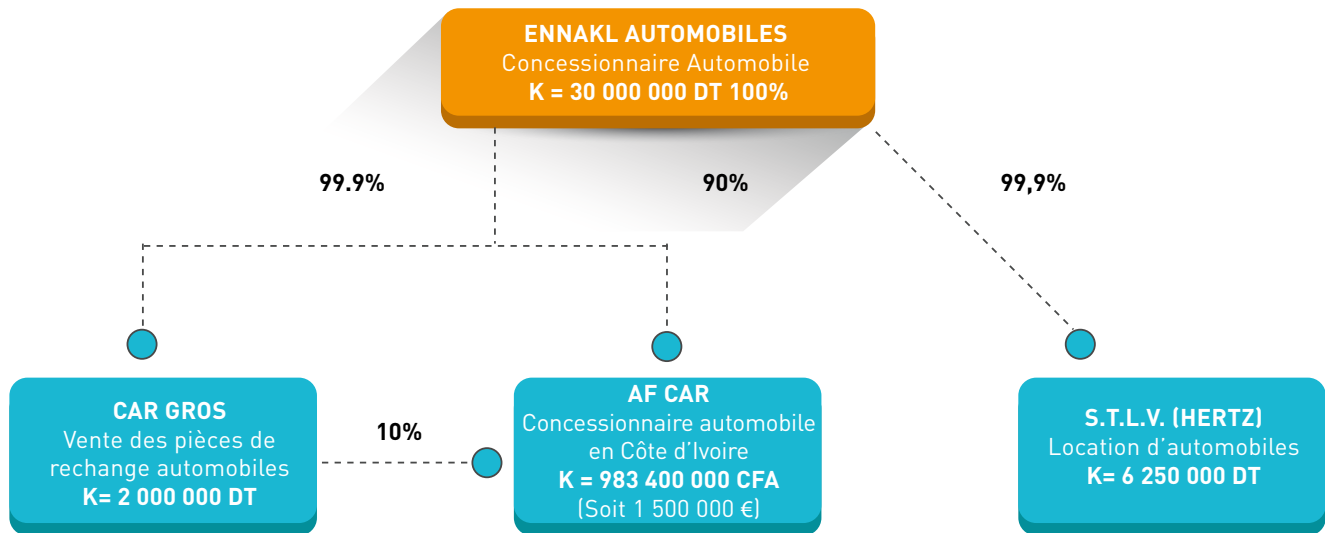
- Capital Social : 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinars Tunisiens.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaires.

La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca.

Activité du groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT** et **SKODA** et des pièces de rechange desdites marques par l'intermédiaire de sa filiale **CAR GROS** ainsi que le service après-vente. La filiale **AF CAR** exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

Organigramme du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »



Faits marquants de l'exercice

Au terme de l'année 2021 le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression considérable de 20% par rapport à l'année 2020 passant de 448 396 018 Dinars à 537 935 738 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société mère Ennakl Automobiles de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13.10% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société mère Ennakl Automobiles a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société Renault Trucks, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.1. Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

Référentiel

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été arrêtés au 31/12/2021 conformément à la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux Normes Comptables Tunisiennes dont notamment :

- la norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- la norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- la norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- la norme NCT 38, Regroupement d'entreprises.

La comptabilisation des impôts sur le résultat a été effectuée conformément à la Norme Comptable Internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, en absence de norme comptable nationale.

En 2016, le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a adopté le modèle de référence de présentation de l'état de résultat prévu par la norme comptable Tunisienne générale NC 01, et ce pour une meilleure présentation de la performance du groupe.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la NC 01.

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 décembre 2021.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

Principales méthodes comptables

a. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées.

b. Les immobilisations financières et les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « ENNAKL AUTOMOBILES »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

c. Les stocks sont évalués initialement à leur coût d'acquisition. Les sociétés du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks. Le coût d'acquisition est déterminé suivant la nature des stocks comme suit :

- Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.
- Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.
- Le stock d'ordres de réparation est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

A la date de clôture, des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année), sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

d. Les liquidités & équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

Périmètre et méthodes de consolidation

e. Périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » comprend :

- La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
- La société filiale : « CAR GROS » ;
- La société filiale : « AF CAR » ;
- La société filiale : « STLV ».

f. Méthodes de consolidation : La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES ». Elle consiste :

- **au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs – après élimination et retraitement des comptes en normes NCT et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires ;

- **au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits – après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT – puis à répartir le résultat entre résultat consolidé part du groupe et part des minoritaires.

g. Traitement des écarts de première consolidation : les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.

h. Elimination des opérations internes : Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont éliminés.

i. Impôts sur le résultat : Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Un impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Ainsi des impôts différés ont été constatés sur les éléments suivants :

- Les provisions pour risques et charges pour litiges ;
- Les provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements ;
- Les provisions pour dépréciation des stocks ;
- Les provisions pour dépréciation des titres de participation ;
- Les indemnités de départ à la retraite.

En sus, des impôts différés sont constatés sur les retraitements de consolidation.

2.2. Présentation des postes du bilan consolidé

Note A-1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » au 31/12/2021 pour une valeur brute de 4 383 100 Dinars. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33 %.

Note A-1: Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont totalisé au 31/12/2021 un montant brut de 109 116 320 Dinars.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux fiscaux suivants :

Intitulé	Taux
Constructions	5 %
Matériel de transport	20 %
Installations Générales, A.A.I.	10 %
Matériel informatique	33,33 %
Equipements de bureaux	10 % et 15 %
Matériel d'équipement technique et bureautique	10 % et 15 %

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont détaillées au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements consolidé suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉ AU 31/12/2021

Designations	VALEURS BRUTES COMPTABLES						AMORTISSEMENTS LINEAIRES						Valeur comptable nette au 31/12/2021		
	31/12/2020	Acquisitions	Redclass.	Cessions	Mise en rebut	Incidence change	31/12/2021	31/12/2020	Dotat. aux amort. et prov.	Reprises sur cessions	Reprise sur mise en rebut	Reprise sur provision		Régl.	Incidence change
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES															
Franchise	63 024	-	-	-	-	-	63 024	49 862	13 061	-	-	-	-	-	62 923
Site Web	20 000	-	-	-	-	-	20 000	10 575	6 667	-	-	-	-	-	17 212
Licences & Logiciels informatiques	2 874 436	43 879	47 252	-	-	-	2 965 567	2 751 590	86 077	-	-	-	-	-	2 837 767
Immobilisations incorporelles en cours	690 830	643 679	-	-	-	-	1 334 509	-	-	-	-	-	-	-	1 334 509
Total immobilisations incorporelles	3 648 290	687 558	47 252	-	-	-	4 383 400	2 812 127	105 805	-	-	-	-	-	2 917 932
IMMOBILISATIONS CORPORELLES															
Terrain	16 488 037	-	-	-	-	-	16 488 037	12 639 192	2 022 446	-	-	-	-	-	14 661 638
Constructions	45 381 878	441	774 299	-	-	-	46 156 618	10 058 774	1 762 861	(1 072)	(59 924)	-	8 775	(6 128)	11 763 286
A.A./Techniques & Générales	20 532 875	1 625 441	314 550	(4 400)	(214 683)	-	22 233 783	4 218 610	1 894 659	(1 278 343)	-	-	-	(2 810)	6 721 887
Matériels de transport	9 473 672	3 951 678	-	(1 871 347)	-	-	11 554 003	56 583	11 612	-	-	-	-	-	68 195
Matériels de localisation	69 805	-	-	(2 122)	(644 660)	-	69 805	1 482 382	180 104	(1 308)	(549 815)	(42 440)	(8 548)	-	646 426
Equipements de bureau	2 310 747	55 663	(6 827)	(2 122)	(3 687 999)	-	1 712 801	1 823 235	194 924	(5 652)	(366 347)	-	(173)	-	589 580
Matériels informatiques	2 195 315	414 915	(202)	(5 652)	(6 122)	-	2 235 577	4 705 091	375 891	-	(3 707)	-	(54)	-	2 759 627
Matériels et outillages	7 694 462	347 306	202	-	(6 122)	-	8 035 848	609 818	-	-	-	-	-	-	609 818
Immobilisations corporelles en cours	825 212	913 910	(1 129 271)	-	-	-	609 818	34 983 867	6 648 507	(1 286 375)	(979 793)	(42 440)	-	(8 938)	69 801 492
Total immobilisations corporelles	104 972 003	7 309 354	(47 252)	(1 883 521)	(1 234 264)	-	109 116 320	37 795 994	6 754 312	(1 286 375)	(979 793)	(42 440)	-	(8 938)	42 232 760
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	108 620 293	7 996 912	-	(1 883 521)	(1 234 264)	-	113 499 420	37 795 994	6 754 312	(1 286 375)	(979 793)	(42 440)	-	(8 938)	71 266 660

Note A-2 : Immobilisations Financières

Les immobilisations financières du groupe **Ennaki Automobiles** ont totalisé au 31/12/2021 un montant net de 68 710 462 DT.

Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

Immobilisations financières	déc.-21	déc.-20
Titres de participation	60 088 648	60 088 648
Titres immobilisés SICAR	6 000 000	11 000 000
Dépôts et cautionnements	1 099 101	964 914
Prêts au personnel à LT	2 165 224	2 454 054
Provision sur dépôts et cautionnements	(642 511)	(268 701)
Total	68 710 462	74 238 915

Note A-3 : Stocks

Les stocks du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant brut de 100 277 324 DT au 31 décembre 2021. Ils sont provisionnés à hauteur de 3,6% et se composent principalement des véhicules neufs, des pièces de rechange, des lubrifiants, des carburants et des réparations en cours.

Toutes les sociétés utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour comptabiliser leurs stocks. Les provisions sur stocks sont évaluées en utilisant les méthodes suivantes :

- Identification physique : lors des opérations d'inventaire physique, les responsables d'inventaire indiquent sur leur rapport les articles endommagés ou non utilisables.
- Calculs analytiques : ces calculs sont principalement basés sur les taux de rotation (stock moyen / consommation de la période).
- Une provision est constatée par modèle sur les stocks de véhicules neufs ayant un âge moyen en stock supérieur à deux ans.
Le taux de la provision est de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année) sur la base du prix de revient du stock.
- Une provision est constatée sur les stocks de pièces de rechange en se basant sur une matrice en fonction de l'âge en stock et du taux de rotation observé durant les trois derniers exercices et de l'exercice courant pour chaque référence de pièce de rechange.

Le stock est réparti comme suit :

Stocks		
	déc.-21	déc.-20
Stock véhicules neufs	79 634 493	69 944 038
Volkswagen	31 745 410	1 793 798
Volkswagen Utilitaires	948 492	671 065
Audi	754 251	1 159 897
Porsche	1 818 532	956 055
MAN	214 281	214 281
SEAT	5 115 190	16 983 743
ŠKODA	5 788 051	6 887 379
Stock véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	33 250 286	41 277 820
Stock pièces de rechange	18 268 392	18 021 885
Stock pièces de rechange en transit	1 140 966	435 751
Stock véhicules d'occasion	447 060	882 500
Stock de réparations en cours	762 964	658 266
Stock carburants et lubrifiants	23 449	12 860
Sous-total	20 642 831	20 011 262
Total Brut	100 277 324	89 955 300
Provision	(3 635 968)	(4 344 449)
Total Net	96 641 356	85 610 851

Note A-4 : Clients & comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés présente au 31/12/2021 un solde net de 52 310 987 DT contre un solde de 92 245 673 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-21	déc.-20
Clients	17 321 255	29 003 535
Clients, Effets à recevoir	37 161 066	64 506 091
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	229 483	182 729
Total Brut	56 022 343	94 921 848
Provisions	(3 711 356)	(2 676 175)
Total Net	52 310 987	92 245 673

Note A-5 : Autres actifs courants

Le poste des autres actifs courants présente au 31/12/2021 un solde net de 8 337 180 DT contre un solde de 6 839 102 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Autres actifs courants		
	déc.-21	déc.-20
Avances et prêts au personnel CT	1 211 152	954 159
Autres comptes débiteurs	24 624	6 049
Autres impôts et taxes	3 016 411	644 318
Crédit d'impôt	-	228 017
Fournisseurs avances et acomptes	2 211 311	1 156 041
Charges constatées d'avance	233 868	532 067
Débiteurs divers	32 082	7 067
Produits à recevoir	3 130 133	4 339 635
Total Brut	9 859 581	7 867 353
Provisions	(1 522 401)	(1 028 251)
Total Net	8 337 180	6 839 102

Note A-6 : Impôt différé

L'actif net d'impôt différé du groupe présente au 31/12/2021 un solde net de 1 933 165 DT contre un solde net de 1 247 318 DT au 31/12/2020 :

Impôt différé		
	déc.-20	déc.-20
Actifs d'impôts différés	3 639 397	3 017 700
Passifs d'impôts différés	(1 706 232)	(1 770 382)
Total	1 933 165	1 247 318

Note A-7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités du groupe présente au 31/12/2021 un solde de 21 906 856 DT contre un solde de 39 928 277 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	déc.-21	déc.-20
Placements SICAV	7 989	-
Effets à l'encaissement	2 689 546	11 828 473
Chèques à l'encaissement	1 947 340	3 274 390
Banques créditrices	17 120 524	24 535 265
Caisses	30 951	39 443
Régie d'avance et accreditifs	110 506	250 706
Total	21 906 856	39 928 277

Note A-8 : Capitaux propres et intérêts des minoritaires

Le total des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires au 31/12/2021 s'élève à 179 872 848 Dinars contre 167 991 926 Dinars au 31/12/2020. Il se détaille comme suit :

Capitaux propres et intérêts des minoritaires					
Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés & IM au 31/12/2019	30 000 000	103 089 625	34 900 402	1 899	167 991 926
Affectation en résultats reportés	-	34 900 402	(34 900 402)	-	-
Distribution de dividendes	-	(19 500 000)	-	(250)	(19 500 250)
Dépenses nettes du fonds social	-	(891 291)	-	(9)	(891 300)
Indemnité de départ à la retraite	-	390 752	-	4	390 756
Incidence des variations des taux de change	-	(111 483)	-	(1)	(111 484)
Résultat de la période	-	-	31 992 668	532	31 993 200
Capitaux propres consolidés & IM au 31/12/2020	30 000 000	117 878 005	31 992 668	2 175	179 872 848

Le résultat consolidé par action au titre de la période en cours se détaille comme suit :

Résultat consolidé par action		
	déc.-21	déc.-20
Résultat consolidé net	31 992 668	34 900 402
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat consolidé par action	1,07	1,09

Note A-9 : Passifs non courants

Le poste des passifs non courants présent au 31/12/2021 un solde de 12 674 593 DT contre un solde de 24 418 331 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Passifs non courants	déc.-21	déc.-20
Emprunt Attijari Bank	-	5 506 618
Emprunt Amen Bank	4 251 780	5 086 087
Crédits-bails	-	122 149
Provisions pour risques et charges	8 049 545	12 939 454
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Indemnité pour départ à la retraite	369 268	760 023
Total	12 674 593	24 418 331

Note A-10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs et comptes rattachés présente au 31/12/2021 un solde de 114 345 277 DT contre un solde de 150 737 042 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	déc.-20	déc.-20
Fournisseurs locaux	5 079 010	4 855 205
Fournisseurs d'immobilisations	214 759	209 549
Fournisseurs étrangers	107 107 028	102 914 595
Fournisseurs, effets à payer	157 124	24 468
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs, factures non parvenues	1 411 923	42 254 926
Total	114 345 277	150 737 042

Note A-11 : Autres passifs courants

Le poste des autres passifs courants présente au 31/12/2021 un solde de 7 750 872 DT contre un solde de 10 962 949 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Autres passifs courants	déc.-21	déc.-20
Etat, impôts et taxes	1 292 750	4 870 643
Congés payés	808 550	600 884
Débours douanes	-	145 661
Caisse de sécurité sociale	1 338 672	1 760 425
Assurance groupe	251 357	243 339
Charges à payer	3 945 713	3 210 525
Produits constatés d'avance	113 830	91 229
Créditeurs divers	-	40 243
Total	7 750 872	10 962 949

Note A-12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste concours bancaires et autres passifs financiers du groupe présente au 31/12/2021 un solde de 6 463 076 DT contre un solde de 16 824 187 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers	déc.-21	déc.-20
Échéances à moins d'un an sur emprunts	6 340 927	8 333 431
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	122 149	635 158
Billets à ordres Amen Bank	-	7 855 598
Total	6 463 076	16 824 187

2.3. Présentation des postes de l'état de résultat consolidé

Note A-13 : Revenus

Le chiffre d'affaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 537 935 738 DT au 31/12/2021 contre 448 396 018 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

Revenus		
	déc.-21	déc.-20
Ventes véhicules neufs	457 330 663	378 069 272
Ventes véhicules d'occasion	8 447 071	5 104 085
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	65 797 589	60 360 349
Ventes travaux atelier	3 001 782	2 854 931
Ventes carburants	14 030	467
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	127 495	120 365
Ventes accessoires véhicules neufs	304 086	176 952
Locations de véhicules	2 913 022	1 709 597
Total	537 935 738	448 396 018

Note A-14 : Coût des ventes

Le poste coût des ventes du groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 445 860 673 DT au 31/12/2021 contre un solde de 360 002 728 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

Coût des ventes		
	déc.-21	déc.-20
Achats de Véhicules neufs	296 471 105	251 584 780
Achats de Véhicules d'occasion	7 835 307	5 267 960
Achats de pièces de rechange, accessoires et consommables	46 744 621	36 720 713
Autres frais sur achats	103 094 474	66 637 316
Travaux extérieurs	266 090	380 386
Charges de personnel direct	1 771 100	3 144 828
Variation de stocks	1 (10 322 024)	(3 733 255)
Total	445 860 673	360 002 728

1 Variation de stocks

Variation de stocks		
	déc.-21	déc.-20
Variation du stock de véhicules neufs	(7 351 240)	-7 351 240
Variation du stock de véhicules d'occasions	(356 000)	-356 000
Variation du stock de pièces de rechange	3 994 733	3 994 733
Variation du stock des travaux encours	(34 186)	-34 186
Variation du stock de carburants et lubrifiants	13 438	13 438
Total	(3 733 255)	-3 733 255

Note A-15 : Frais de distribution & d'administration

Les frais de distribution et d'administration du groupe présentent au 31/12/2021 un solde de 49 019 301 DT contre un solde de 44 183 204 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration		
	déc.-21	déc.-20
Charges de personnel	20 736 304	20 432 054
Frais déplacement	588 352	583 055
Publicités et insertions	2 373 585	1 795 220
Consommables	336 214	73 333
Cadeaux, Réceptions et restaurations	165 165	169 813
Vêtements de Travail	189 881	175 537
Formation	185 663	130 501
Autres Frais sur Vente	3 940 851	2 816 673
Locations diverses	363 530	386 383
Achats divers par caisses	131 083	298 383
Abonnements	1 610 462	970 774
Assurances	837 355	662 720
Dons et subventions	68 820	130 700
Energie	1 255 813	1 040 299
Entretiens et réparations	945 670	1 054 012
Fournitures de bureaux	194 219	191 437
Frais bancaires	2 263 489	1 849 569
Frais bancaires sur escomptes d'effets	1 034 708	940 259
Gardiennage	842 758	753 102
Honoraires	2 159 046	1 410 034
Dotations aux amortissements	6 754 312	6 585 706
Impôts et taxes	2 042 021	1 733 640
Total	49 019 301	44 183 204

Note A-16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 3 480 886 DT au 31/12/2021 contre un solde de 3 548 708 DT au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	déc.-21	déc.-20
Dotations aux provisions sur stocks	448 053	1 827 745
Dotations aux provisions sur créances	2 655 502	1 460 421
Dotations aux provisions des immobilisations financières	377 331	260 542
Total	3 480 886	3 548 708

Note A-17 : Autres produits d'exploitation

Le poste des autres produits d'exploitation du groupe présente au 31/12/2021 un solde de 2 828 615 DT contre un solde de 974 219 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-21	déc.-20
Ristournes TFP	62 791	230 644
Location	72 000	133 868
Produits divers	149 931	-
Frais de gestion et autres services	210 117	155 228
Reprise de provisions sur stocks	1 156 534	301 177
Reprise de provisions sur créances	1 134 802	153 302
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	42 440	-
Total	2 828 615	974 219

Note A-18 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 1 695 402 DT au 31/12/2021 contre un solde de 3 390 150 DT au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Charges financières nettes	déc.-21	déc.-20
Intérêts sur crédit bancaire	1 576 530	2 744 982
Intérêts sur crédit-bail	48 247	127 623
Intérêts sur comptes courants	70 625	517 545
Total	1 695 402	3 390 150

Note A-19 : Produits des placements et dividendes

Les produits des placements du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 5 195 269 DT au 31/12/2021 contre un solde de 14 718 341 DT au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Produits des placements	déc.-21	déc.-20
Produits nets sur placements	7 131	56 662
Plus-values de cession de valeurs mobilières	-	12 750 645
Plus-values de cession auprès des SICAR	101 673	1 576 372
Dividendes reçus	4 717 780	-
Intérêts créditeurs	368 685	334 662
Total	5 195 269	14 718 341

Note A-20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 1 256 033 DT au 31/12/2021 contre un solde 814 958 Dinars au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Autres gains ordinaires	déc.-21	déc.-20
Produits non récurrents	376 592	732 397
Profits nets sur cessions d'immobilisations	879 441	82 561
Total	1 256 033	814 958

Note A-21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 2 282 584 DT au 31/12/2021 contre un solde de 4 198 184 DT au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires	déc.-21	déc.-20
Pertes ¹	6 585 879	184 292
Pertes sur cessions d'immobilisations	377 567	417 394
Pertes sur créances irrécouvrables	3 797	417 394
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 478 935	4 013 552
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 360 213)	(486 141)
Différences de règlement et débours	56 195	7 438
Pénalités de retard	140 424	61 649
Total	2 282 584	4 198 184

¹ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA.

2.4. Présentation des postes de l'état des flux de trésorerie consolidé

Note F-1 : Dotations aux amortissements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Amortissements	
	déc.-21
Dotation aux amortissements immobilisations incorporelles	105 805
Dotation aux amortissements immobilisations corporelles	6 648 507
Total	6 754 312

Note F-2 : Dotations aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions	
	déc.-21
Dotations nettes aux provisions sur immobilisations financières	373 810
Reprises nettes de provisions sur stocks	(708 481)
Dotations nettes aux provisions sur comptes clients	1 035 181
Reprises nettes de provisions sur provisions pour risques et charges	(4 889 909)
Dotations nettes aux provisions sur autres courants	494 150
Reprises nettes de provision sur immobilisations corporelles	(42 440)
Incidence des taux de change sur la provision d'AFCAR	3 522
Total	(3 734 167)

Note F-3 : Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs	
	déc.-21
Autres actifs courants (nets) au 31 décembre 2020	6 839 102
Autres actifs courants (nets) au 31 décembre 2021	8 337 180
Sous-total	(1 498 078)
Dotations aux provisions sur autres actifs courants	(494 150)
Plus-value auprès des SICAR 2020 (encaissée en 2021)	(970 000)
Total	(2 962 228)

Note F-4 : Variation des autres passifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs	
	déc.-21
Autres passifs au 31 décembre 2020	10 962 949
Autres passifs au 31 décembre 2021	7 750 872
Sous-total	(3 212 077)
Dividendes non distribuées	(250)
Total	(3 212 327)

Note F-6 : Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre	
	déc.-21
Emprunts et crédits-bails CT et LT au 31 décembre 2020	19 683 443
Emprunts et crédits-bails CT et LT au 31 décembre 2021	10 714 856
Sous-total	(8 968 587)
Billets à ordre au 31 décembre 2020	7 855 598
Billets à ordre au 31 décembre 2021	-
Sous-total	(7 855 598)
Total	(16 824 185)

Note 4 – Note sur les litiges et les affaires en cours

En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société mère **Ennaki Automobiles** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.

En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société mère **Ennaki Automobiles** à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux) ; et les sociétés **Ennaki Automobiles** et **CAR Gros** solidairement à payer la somme de 1 744 162 DT (majorée des intérêts légaux).

La société mère **Ennaki Automobiles** a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021 un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

Note 5 – Note sur la l'incidence de la guerre Russie – Ukraine

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers consolidés de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

La direction du groupe est en train de suivre de près ces développements et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur le groupe en particulier.

Note 6 - Etat des engagements hors bilan consolidés au 31-12-2021

Engagements en Devises par banque :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	23 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Total EUR		54 800 399 EUR

Engagements en Dinars par banque

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DOUANIERE	2 000 000
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	266 741
Total		6 339 611

BIAT

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DOUANES	2 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	21 760
Total		4 076 573

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Car Gros	CAUTIONS DEFINITIVES	35 000
Total		126 668

UBCI

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total		3 900

ATB

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Car Gros	LETTRES DE CREDIT	300 000
Total		300 000

Effets remis à l'escompte non échus

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	24 593 028
Total		24 593 028

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 274 DT au 31 décembre 2021.

Note 7 - Informations sur les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

- **Société Ennakl Automobiles**
 - [Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations](#)

Au 31 décembre 2021, la société **Ennakl Automobiles** dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'Amen SICAR, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société **Ennakl Automobiles** au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SICAR un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

- [Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances](#)

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de COMAR Assurances au 31/12/2021 des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.

- [Participation aux frais de siège de la société PGI Holding](#)

La société PGI Holding a facturé à la société **Ennakl Automobiles** 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

• [Souscription de billets à ordre avec Amen Bank :](#)

Au cours de l'exercice 2020, la société **Ennakl Automobiles** a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 27 968 347 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31 décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT et a été remboursé intégralement au cours de l'exercice 2021.

• [Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank](#)

La société **Ennakl Automobiles** a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT.

Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.

• [Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées \(Groupe Amen Bank et Groupe PGH\) en 2021](#)

La société Ennakl Automobiles a facturé à titre de ventes de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2021 ce qui suit (En TTC) :

• AMEN BANK	: 817 522 DT
• CAFE BONDIN	: 162 488 DT
• PARENIN	: 5 574 DT
• CAFÉ BEN YEDDER	: 557 373 DT
• POULINA GROUP HOLDING	: 610 961 DT
• COMAR	: 704 882 DT
• PGI HOLDING	: 148 713 DT

• [Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société TLF](#)

La société **TLF** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.

• [Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société ATL](#)

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

• [Frais de tenue de compte de valeurs mobilières](#)

En 2021, la société Amen Invest a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

[• Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank](#)

Le 28 février 2020, la société **Ennaki Automobiles** a contracté un prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage : 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

[• Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank](#)

Le 15 mai 2020, **Ennaki Automobiles** a signé un contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000. Le 3 septembre 2021, la société a renouvelé son contrat de prêt portant la somme globale en principal à 201 755 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ; (L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 2 000 000 DT).
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 2 735 500 DT).
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 127 730 DT).
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 627 559 DT).
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 582 081 DT).
- Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. (L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 23 000 000 EUR).

• [Obligations et engagements avec les dirigeants](#)

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2021 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

• [Rémunérations servies aux administrateurs](#)

Les membres du conseil d'administration de la société **Ennakl Automobiles** sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

• [Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit](#)

En 2021, la société **Ennakl Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

• **Société Car Gros**

La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2021 des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
- Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 15 674 DT ;
- Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 121 150 DT.

La société Car Gros a contracté auprès de « l'Amen Bank » en 2020, un crédit d'exploitation à court terme aux modalités suivantes :

- Date : 15/05/20
- Principal : 3 500 000 dinars
- Mode de paiement : Mensuel
- Durée : 12 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 1,5 %.

Au cours de l'exercice 2021, la société Car gros SARL a remboursé un montant de **2 517 518 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **40 726 DT**. Au 31 décembre 2021, ce crédit est totalement remboursé.

- **Société STLV**

Tunisie Leasing et Factoring

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création. Les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 48 247 DT en 2021.

Le montant en principal non échus relatif aux contrats de leasing s'élève à 122 149 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 686 440 DT au 31 décembre 2020.

Amen Bank

La STLV a signée le 25/09/2019 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Ce prêt a été consenti par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Principal : 1 500 000 dinars
- Durée : 3 ans
- Taux d'intérêt : TMM + 2,75 %

Le 11/02/2020, un montant de 215 800 DT a été débloqué à la société STLV S.A. Au 31/12/2021, la société STLV a remboursé un montant de 70 867 DT en principal au titre de ce crédit. Les charges financières correspondantes supportées en 2021 ont totalisé 11 991 DT.

Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **92 810 DT** au 31 décembre 2021.

En 2021, la société STLV a réalisé un placement en certificat de dépôts pour un montant de 500 000 DT et une durée de 30 jours auprès de l'Amen Bank totalement échu et remboursé avant le 31/12/2021 et ayant générés des produits d'intérêts pour un montant de 2 999 DT.

Assurances COMAR

Au 31/12/2021, la société STLV a encouru auprès de la compagnie Assurances COMAR des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de **39 011 DT** ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de **429 688 DT** ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de **3 536 DT**.

Rémunérations servies aux dirigeants

Au 31/12/2021, la rémunération servie aux dirigeants se détaille comme suit :

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charges Au 31/12/2021	Passif Au 31/12/2021
Salaire brut (1)	188 464	-

(1) Voiture de fonction et quotas carburant compris.

A1 – TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Participations	Participations cumulées fin 2020		Mouvements 2021					Total 2021	Détention en %
	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées	Cession / Remboursement	Libération participation	Valeur d'acquisition			
A.T.L	1 813 505	4 627 143						6 547 329	8,21%
	640 062	1 920 186							
	213 354*	-							
HEVI	10	100					100	2%	
Amen Bank	2 101 111	53 541 219					53 541 219	8,59%	
S/TOTAL I		60 088 648					60 088 648		
Fonds gérés Amen SICAR		11 000 000		(5 000 000)			6 000 000		
S/TOTAL II		11 000 000					6 000 000		
TOTAL GENERAL BRUT		71 088 648					66 088 648		

(*) Distribution d'actions gratuites.

A2 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amort. et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres pertes	Autres gains
Coût des ventes	(445 860 673)	(444 453 843)	(1 771 098)	-	(124 356)	-	488 624	-	-
Frais de distribution	(28 914 811)	(2 687 492)	(20 238 234)	7 773	(5 996 858)	-	-	-	-
Frais d'administration	(20 104 490)	(3 404 069)	(717 959)	(6 754 312)	(9 228 150)	-	-	-	-
Autres produits	2 828 615	-	-	2 333 776	-	494 839	-	-	-
Autres charges	(3 480 886)	-	-	(3 480 886)	-	-	-	-	-
Charges financières nettes	(1 695 402)	-	-	-	-	-	(1 695 402)	-	-
Autres gains ordinaires	1 256 033	-	-	-	-	69 976	-	-	1 186 057
Autres pertes ordinaires	(2 282 584)	-	-	4 881 278	(6 642 074)	-	(140 424)	(381 364)	-
Total	(498 254 198)	(450 545 404)	(22 727 291)	(3 012 371)	(21 991 438)	564 815	(1 347 202)	(381 364)	1 186 057

A3 – SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Produits								
Revenus	537 935 738	448 396 018		445 860 673	360 002 728			
Marge commerciale	92 075 065	88 393 290		18 991 825	14 912 064		92 075 065	88 393 290
Valeur ajoutée Brute	73 083 240	73 481 226		2 042 021			73 083 240	73 481 226
Excédent brut d'exploitation	50 304 915	51 315 532		20 736 304	1 733 640		50 304 915	51 315 532
Autres gains ordinaires	1 256 033	1 073 098		7 163 862	928 913			
Produits des placements	5 195 269	14 718 341		1 695 402	3 390 150			
Résultat des activités ordinaires	31 993 200	34 900 642		3 020 144	13 207 346		31 993 200	34 900 642
Effet des modifications comptables	-	-		12 883 609	14 679 920			
Résultat net après modifications comptables	31 993 200	34 900 642		-	-		31 993 200	34 900 642

11.

RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ÉTATS
FINANCIERS IFRS
2021







**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. (« la société ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état de résultat global, l'état des flux de trésorerie et le tableau des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2021, un total bilan de 305 974 547 DT, et des capitaux propres de 152 169 461 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 26 982 341 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires, figure à l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global au 31 décembre 2021, pour un montant de 485 592 207 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs pour un montant de 457 647 576 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment de la volumétrie des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (« AERG »)**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à 63 095 736 DT et représentent un des postes les plus importants de l'état de la situation financière.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, 13 avril 2022

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI

Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de PricewaterhouseCoopers IItd
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax: 216 71 861 789

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU

Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de T.O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083

12.

LES ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS 2021





ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	31/12/2021	31/12/2020
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	1 427 646	739 540
Immobilisations corporelles	A1	58 281 907	59 285 827
Immeubles de placement	A2	7 071 689	7 084 936
Droits d'utilisation	A1	423 941	447 493
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	63 095 736	61 990 395
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 165 775	2 305 560
Titres de participation dans les filiales	A5	8 249 250	8 249 250
Actif d'impôt différé	P4	2 929 136	5 458 302
Actifs non courants		143 645 080	145 561 303
Stocks	A6	78 705 605	69 099 590
Créances clients	A7	62 973 690	76 665 882
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A8	639 557	748 290
Autres actifs courants	A9	6 434 960	5 900 871
Liquidités et équivalents de liquidités	A10	13 575 655	29 590 329
Actifs courants		162 329 467	182 004 962
Total des actifs		305 974 547	327 566 265

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	31/12/2021	31/12/2020
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		95 187 120	97 562 456
Résultat de l'exercice		26 982 341	12 937 514
Total des capitaux propres	C1	152 169 461	140 499 970
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	4 237 808	10 499 895
Obligation locative	P1	489 541	480 813
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	334 325	661 464
Provisions pour risques et charges	P3	7 906 987	12 812 383
Passifs non courants		12 968 661	24 454 555
Dettes fournisseurs	P5	100 571 950	137 472 884
Autres passifs courants	P6	6 675 738	6 601 513
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	19 277	50 011
Passif d'impôt courant	P4	1 367 797	3 447 911
Emprunts et dettes financières	P1	30 855 116	13 671 448
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 346 547	1 367 973
Passifs courants		140 836 425	162 611 740
Total passifs		153 805 086	187 066 295
Total des capitaux propres et passifs		305 974 547	327 566 265

ETAT DE RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	2021	2020
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	485 592 207	400 402 641
Coût des ventes	R-2	(411 644 560)	(332 440 323)
Marge brute		73 947 647	67 962 318
Autres gains	R-3	6 210 283	1 517 780
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(16 145 833)	(13 855 309)
Charges administratives	R-5	(24 853 704)	(25 911 066)
Autres pertes	R-6	(7 964 984)	(3 433 013)
Résultat opérationnel		31 193 409	26 280 710
Produits financiers	R-7	10 295 011	6 084 097
Charges financières	R-8	(2 746 710)	(8 689 743)
Résultat financier net		7 548 301	(2 605 646)
Résultat avant impôt		38 741 710	23 675 064
Charges d'impôt sur le résultat		(11 759 369)	(10 737 550)
Résultat après impôt des activités poursuivies		26 982 341	12 937 514
Résultat net de la période		26 982 341	12 937 514
<i>Résultat de base par action</i>		<i>0,899</i>	<i>0,431</i>
<i>Résultat dilué par action</i>		<i>0,899</i>	<i>0,431</i>
Autres éléments du résultat global			
Instruments financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A4	3 890 979	(8 713 022)
Ecart actuariel (AERG)	P-2	296 171	(39 774)
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		4 187 150	(8 752 796)
Résultat global de la période		31 169 491	4 184 718
<i>Résultat global de base par action</i>		<i>1,039</i>	<i>0,139</i>
<i>Résultat global dilué par action</i>		<i>1,039</i>	<i>0,139</i>

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	2021	2020
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat avant impôt	38 741 710	23 675 064
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements	4 528 818	4 878 265
Indemnité de départ à la retraite	104 894	70 190
Dotations aux provisions	956 244	6 112 072
Reprises sur provisions	(4 927 076)	(146 877)
Charge d'impôt exigible	(11 759 369)	(10 737 550)
Variation de l'impôt différé	148 207	(905 358)
Variation de l'impôt courant	(2 080 114)	397 037
Charge financière des obligations locatives	13 968	9 766
Plus-value sur cession des actifs financiers par le biais du résultat net	-	4 445 678
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	(21 426)	(485 835)
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	118 640	(187 122)
Résultat des opérations de placement	(7 617)	-
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(9 584 334)	(7 855 718)
Variation des créances clients	13 314 787	6 590 098
Variation des autres actifs courants	(1 698 715)	3 846 560
Variation des dettes fournisseurs	(36 907 893)	20 619 012
Variation des autres passifs courants	74 225	(70 548)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(8 985 051)	50 254 734
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(4 357 691)	(3 169 953)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	107 000	511 705
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(24 498 543)
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	6 050 442	26 855 035
Encaissements provenant des opérations de placement	7 617	-
Encaissements/Décassements provenant des prêts au personnel et cautionnements	(258 571)	(262 060)
Encaissement sur prêt obligataire	-	660 000
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 548 797	96 184
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Décassements provenant de distributions de dividendes	(19 500 000)	(7 500 000)
Encaissement sur emprunt à LT	-	6 000 000
Décassement sur emprunts	(5 815 850)	(5 092 878)
Encaissement/Décassement crédit de gestion et billets à ordre	16 737 430	(22 992 231)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8 578 420)	(29 585 109)
Variations de la trésorerie	(16 014 674)	20 765 809
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	29 590 329	8 824 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	13 575 655	29 590 329

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (EN DINARS TUNISIENS)

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total
Situation 31/12/2019		30 000 000	84 418 733	11 559 743	17 836 776	143 815 252
Affectation du résultat de l'exercice 2019		-	17 836 776	-	(17 836 776)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	(8 752 796)	-	(8 752 796)
Distribution de dividende		-	(7 500 000)	-	-	(7 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	12 937 514	12 937 514
Reclassement des réserves aux AERG		-	4 476 743	(4 476 743)	-	-
Situation 31/12/2020		30 000 000	99 232 252	(1 669 796)	12 937 514	140 499 970
Affectation du résultat de l'exercice 2020		-	12 937 514	-	(12 937 514)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	4 187 150	-	4 187 150
Distribution de dividende		-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	26 982 341	26 982 341
Situation 31/12/2021		30 000 000	92 669 766	2 517 354	26 982 341	152 169 461



13.

NOTES AUX ÉTATS
FINANCIERS
INDIVIDUELS IFRS
2021





NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40% de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30% du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10% du capital.

L'objet principal de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) par l'intermédiaire de sa filiale CAR Gros, le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN, VOLKSWAGEN Utilitaires, AUDI, PORSCHE, SEAT et à partir de l'année 2015 SKODA.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Au terme de l'année 2021 les produits issus des contrats avec les clients ont connu une progression considérable de 21% par rapport à l'année 2020 passant de 400 402 641 Dinars à 485 592 207 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société « ENNAKL AUTOMOBILES » de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société « RENAULT TRUCKS », en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

2. PRÉSENTATION DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de l'information financière ainsi que par les normes internationales d'information financière « IFRS » et les interprétations IFRIC « International Financial Reporting Interpretation Committee ».

La société a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

En préparant les états financiers conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la société et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différents des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

- Logiciels : 33,33%
- Constructions : 3,75%
- Showroom : 5 %
- Matériels et outillages : 10%
- Matériels de transport de fonction : 12,5%
- Matériels de transport de service : 20%
- Matériel informatique : 33.33%
- Equipements de bureaux : 10% et 15%
- Agencements et aménagements : 10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

La société classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- Les actifs financiers au coût amorti.
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAERG ».
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net « JVRN ».

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;

b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que la société compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnements.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. La société a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque la société détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, elle tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

La société considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

La société considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus à la société dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut la société a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition.

C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur).

Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements particuliers dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. La société n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent pour la société les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que la société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

Pour les titres de participation dans les filiales, la société a opté pour la méthode du coût conformément à la norme IAS 27, Etats financiers individuels.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers de la société sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si la société change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

La société conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette si et seulement si la société dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la société acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. La société applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

L'entité utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé « Defined Benefit Obligation » (« DBO »), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « Ecart actuariels ».

En 2021, le traitement des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies a été réalisé conformément à l'interprétation IFRIC IC 04/2021 « Attribution des droits IDR aux années d'ancienneté ». Le principal changement concerne la date de début de prise en compte (à partir de 10 ans d'ancienneté) de l'indemnité de départ à la retraite et son étalement sur la période restante.

La société contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

La société comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill ; ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i) N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii) Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société ré-estime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. La société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. La société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même administration fiscale :

- i. Sur la même entité imposable, ou
- ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.

2.14. Comptabilisation des revenus

La société a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dinars tunisiens qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dinars tunisiens selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Juste valeur

Certaines méthodes comptables de la société de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

La société a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. La société fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- **Niveau 3** : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari bank et ATL)	55 700 683	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	7 395 053
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 346 547

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari bank et ATL)	49 834 514	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	12 155 882
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 367 973

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels il n'y a pas de données de marchés disponibles. La méthode utilisée consiste en la méthode de la valeur mathématique des titres qui constitue la seule information disponible qui pourrait refléter la juste valeur de ces titres ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, la société utilise une technique d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.17. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers sont les suivantes :

i) Juste valeur des instruments financiers

• La société dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

• Afin de se couvrir contre le risque de change, la société conclut des contrats à terme d'achat de devise. La société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, la société a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des cours à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

ii) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie l'entité tient compte des facteurs suivants :

(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.

(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;

(c) l'obsolescence technique ou commerciale ;

(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience de l'entité et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.18. Information sectorielle

La société est considérée comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. NOTE SUR LA GESTION DES RISQUES

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités de ENNAKL Automobiles l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale de la société.

Voici les principales mesures prises par la direction pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Les instruments financiers de l'entité se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Créances clients	62 973 690	76 665 882
Autres actifs courants ¹	5 141 127	4 771 768
Liquidités et équivalents de liquidités	13 575 655	29 590 329
Prêts au personnel	2 176 764	2 172 838
Dépôts et cautionnements	830 922	691 628
Avances au personnel	224 499	238 905
Total des actifs financiers au coût amorti	84 922 657	114 131 350
Actifs financiers à la JV par les AERG	63 095 736	61 990 395
Total des actifs financiers	63 095 736	61 990 395

¹ Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclus.

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Emprunts	35 092 924	24 171 344
Créditeurs et autres créditeurs divers ²	107 187 688	144 074 396
Total des passifs financiers au coût amorti	142 280 612	168 245 740
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 346 547	1 367 973
Total des passifs financiers	143 627 159	169 613 713

² Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

Par un test de sensibilité, nous avons estimé les risques de change que l'entité risque d'encourir si elle n'opte pas pour la couverture de ses achats en monnaies étrangères.

L'impact d'une variation du cours de change EUR/TND sur le coût des ventes se présente ainsi :

Désignation	Hypothèse	Variation des achats étrangers
EUR/TND	- 1,32% par rapport au 31/12/2021	(5 244 892)
EUR/TND	+ 1,32% par rapport au 31/12/2021	5 244 892

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que la société conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge de la société et limite donc l'exposition de la société au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement de deux emprunts à long terme. Ces deux emprunts ont été négociés à des taux variables. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2021, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 76 337 DT.

3.1.2. Risque de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients de l'entité. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière de l'entité.

L'entité traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, l'entité analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

► Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31 décembre 2021	Non échues et non provisionnées	Echues et non provisionnées	Provisionnées	Total
Clients et comptes rattachés	62 810 566	163 124	2 663 069	65 636 759
Total	62 810 566	163 124	2 663 069	65 636 759

► Avoirs en banques et dépôts bancaires

Notation ¹	31 décembre 2021	31 décembre 2020
A2	-	82
B	185 304	37 223
B-	19 094	118 609
B2	7 855 966	14 577 313
Ba2	2 765 170	3 497 476
BB+	2 327 670	1 698 507
Non notées	(190 265)	305 579
Total	12 962 939	20 234 789

¹ Selon les dernières données disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que l'entité dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes de l'entité.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement de l'entité, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés de l'entité à la fin de la période :

31/12/2021	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts ¹	1 737 987	5 213 961	4 785 976	398 831
Effets escomptés et non échus	24 593 028	-	-	-
Total	26 331 015	5 213 961	4 785 976	398 831

¹ Echéances y compris les intérêts.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs de l'entité en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, l'entité peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

L'entité surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Emprunts	35 092 924	24 171 344
Créditeurs et autres créditeurs divers	107 187 688	144 074 396
Liquidités et équivalents de liquidités	(13 575 655)	(32 498 073)
Dettes nettes	128 704 957	135 747 667
Total capitaux propres	152 169 461	140 499 970
Total capital	280 874 418	276 247 637
Gearing ratio	46%	49%

3. NOTES EXPLICATIVES DES PRINCIPALES RUBRIQUES DES ÉTATS FINANCIERS

A – ACTIFS

A1. IMMOBILISATIONS INCORPORABLES ET CORPORELLES

Le tableau de variations des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	Droit d'utilisation	En cours corporelles	En cours incorporelles	Total
VALEURS BRUTES												
01/01/2020	2 583 222	9 648 736	33 621 068	1 843 825	3 083 137	2 099 805	7 387 284	17 832 520	-	11 849 860	-	89 949 457
Acquisitions	33 947	-	2 861	76 806	1 205 249	67 295	427 355	326 025	-	362 505	690 830	3 192 873
Cessions	-	-	-	-	(478 529)	-	-	(301 732)	-	-	-	(780 261)
Reclassifications	-	-	11 380 068	-	-	-	-	7 084	471 045	(11 387 153)	-	471 044
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2020	2 617 169	9 648 736	45 003 997	1 920 631	3 809 857	2 167 100	7 814 639	17 863 897	471 045	825 212	690 830	92 833 113
01/01/2021	2 617 169	9 648 736	45 003 997	1 920 631	3 809 857	2 167 100	7 814 639	17 863 897	471 045	825 212	690 830	92 833 113
Acquisitions	43 878	-	442	395 735	613 616	54 553	428 828	1 270 008	-	913 910	643 679	4 364 649
Cessions	-	-	-	-	(270 248)	(2 122)	-	-	-	-	-	(272 370)
Reclassifications	47 252	-	774 299	(202)	-	(6 827)	202	314 550	-	(1 129 274)	-	-
Mise en rebut	-	-	-	(368 799)	-	(644 660)	(6 122)	(8 281)	-	-	-	(1 027 862)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2021	2 708 299	9 648 736	45 778 738	1 947 365	4 153 225	1 568 044	8 237 547	19 440 174	471 045	609 848	1 334 509	95 897 530

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	Droit d'utilisation	En cours	En cours	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES												
01/01/2020	(2 478 242)	-	(8 940 091)	(1 404 767)	(1 353 698)	(1 258 514)	(4 355 162)	(8 160 181)	-	-	-	(27 950 655)
Dotation de l'exercice	(90 217)	-	(1 682 724)	(193 412)	(563 833)	(178 269)	(608 519)	(1 524 751)	(23 552)	-	-	(4 865 277)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	304 949	-	-	150 728	-	-	-	455 677
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2020	(2 568 459)	-	(10 622 815)	(1 598 179)	(1 612 582)	(1 436 783)	(4 963 681)	(9 534 204)	(23 552)	-	-	(32 360 255)
01/01/2021												
Dotation de l'exercice	(46 703)	-	(1 597 445)	(162 449)	(358 214)	(172 174)	(613 750)	(1 539 987)	(23 552)	-	-	(4 514 274)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	42 440	-	-	-	-	-	42 440
Cessions	-	-	-	-	138 595	1 308	-	-	-	-	-	139 903
Mise en rebut	-	-	-	366 347	-	549 815	3 707	8 281	-	-	-	928 150
Autres mouvements	-	-	-	173	-	8 548	54	(8 775)	-	-	-	-
31/12/2021	(2 615 162)	-	(12 220 260)	(1 394 108)	(1 832 201)	(1 006 846)	(5 573 670)	(11 074 685)	(47 104)	-	-	(35 764 036)
VALEURS NETTES COMPTABLES												
31/12/2020	48 710	9 648 736	34 381 182	322 453	2 197 275	730 317	2 850 959	8 329 693	447 493	825 212	690 830	60 472 860
31/12/2021	93 137	9 648 736	33 558 478	553 257	2 321 024	561 198	2 663 877	8 365 489	423 941	609 848	1 334 509	60 133 494

A2. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement s'élevaient au 31 décembre 2021 à 7 071 689 DT contre 7 084 936 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(120 797)	(107 550)
Immeubles de placement nets	7 071 689	7 084 936

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

A3. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élevaient au 31 décembre 2021 à 63 095 736 DT contre 61 990 395 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank	50 846 887	45 594 108
Fonds gérés SICAR	7 395 053	12 155 882
ATL	4 853 796	4 240 405
Total	63 095 736	61 990 395

A4. ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

Les actifs financiers au coût amorti s'élevaient au 31 décembre 2021 à 2 165 775 DT contre 2 305 560 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel (LT)	1 712 185	1 613 932
Dépôts et cautionnements	830 922	691 628
Sous-total	2 543 107	2 305 560
Provisions sur les cautionnements	(377 332)	-
Total	2 165 775	2 305 560

A.5. TITRES DE PARTICIPATION DANS LES FILIALES

Les titres de participation dans les filiales s'élevaient au 31 décembre 2021 à 8 249 250 DT contre 8 249 250 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
STLV	6 249 250	6 249 250
AF CAR	3 859 414	3 859 414
CAR GROS	1 999 900	1 999 900
HEVI	100	100
Sous-total	12 108 664	12 108 664
Provisions sur les participations ¹	(3 859 414)	(3 859 414)
Total	8 249 250	8 249 250

¹ Il s'agit de la dépréciation intégrale de la participation AF CAR.

A.6. STOCKS

Les stocks s'élevaient au 31 décembre 2021 à 78 705 605 DT contre 69 099 590 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Volkswagen	31 010 204	1 752 017
Audi	744 277	1 143 777
Porsche	1 784 175	952 592
SEAT	4 957 165	16 545 995
SKODA	5 674 364	6 806 577
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	33 250 286	40 489 601
Volkswagen Utilitaires	929 376	650 103
Stock VO	447 060	882 500
MAN	214 281	214 282
Stock de carburants et lubrifiants	23 450	12 860
Sous-total	79 034 638	69 450 304
Provision pour dépréciation stocks	(329 033)	(350 714)
Total	78 705 605	69 099 590

Les mouvements de la provision pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	350 714	497 591
Provision constituée au cours de la période	65 277	21 681
Reprise sur provision	(86 958)	(168 558)
Fin de période	329 033	350 714

A.7. CRÉANCES CLIENTS

Les stocks s'élevaient au 31 décembre 2021 à 78 705 605 DT contre 69 099 590 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Clients leasing	4 327 944	16 809 429
Effets à recevoir	27 115 801	51 330 040
Clients comptes courants	5 598 966	5 863 867
Chèques à l'encaissement	1 675 366	2 907 744
Clients travaux en cours	810 497	631 346
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	204 618	179 628
Effets escomptés non échus	24 593 028	-
Sous-total	65 636 759	78 951 547
Provisions sur les clients	(2 663 069)	(2 285 665)
Total	62 973 690	76 665 882

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillaient comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	2 285 665	1 485 705
Provision constituée au cours de la période	377 404	910 260
Reprise sur provision	-	(110 300)
Fin de période	2 663 069	2 285 665

A8. ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (CT)

Les actifs financiers au coût amorti à court terme s'élèvent au 31 décembre 2021 à 639 557 DT contre 748 290 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Avances au personnel	224 499	238 905
Prêts au personnel (CT)	464 579	558 906
Sous-total	689 078	797 811
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	639 557	748 290

A9. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6 434 960 DT contre 5 900 871 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs, avances et acomptes	1 845 107	1 123 969
Produits à recevoir	2 568 246	3 965 751
Etats impôts et taxes	1 999 545	-
Débiteurs divers	541 254	806 015
Charges constatées d'avance	655 032	967 495
Débours sur cartes grises	32 082	-
Sous-total	7 641 266	6 863 230
Provisions sur les autres actifs courants	(1 206 306)	(962 359)
Total	6 434 960	5 900 871

Les mouvements de la provision se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	962 359	300 171
Provision constituée au cours de la période	243 947	662 188
Reprise sur provision	-	-
Fin de période	1 206 306	962 359

A.10. LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à 13 575 655 DT contre 29 590 329 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Banques créditrices	12 962 939	20 234 788
Effets à l'encaissement	475 630	9 069 071
Caisses	26 580	35 763
Régie d'avance et accreditifs	110 506	250 707
Total	13 575 655	29 590 329

C - CAPITAUX PROPRES

C.1 VARIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (AERG)

En DT	2021
Solde au 31 décembre 2020	(1 669 796)
Gain actuariel	462 767
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	6 105 340
Impôts différés sur les AERG*	(2 380 957)
Solde au 31 décembre 2021	2 517 354

*y compris l'impact des changements des taux d'impôts sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B - PASSIFS

P1. EMPRUNTS ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les emprunts et les obligations locatives s'élèvent au 31 décembre 2021 à 35 582 465 DT contre 24 652 157 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	Remboursement	Reclassement	Nouveaux crédits	31/12/2021
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	5 506 619		(5 506 619)	-	-
Courant	5 128 452	(5 128 452)	5 506 619	-	5 506 619
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	4 993 277		(755 469)	-	4 237 808
Courant	687 398	(687 398)	755 469	-	755 469
Obligations locatives					
Non-courant	480 813	-	-	8 728	489 541
Billets à ordre					
Courant	7 855 598	(7 855 598)	-	-	-
Effets escomptés et non échus					
Courant	-	-	-	24 593 028	24 593 028
Total courant	13 671 448	(13 671 449)	6 262 088	24 593 028	30 855 116
Total Non-courant	10 980 709	-	(6 262 088)	8 728	4 727 349

P2. PROVISION POUR INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les Provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2021 à 353 602 DT contre 711 475 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Début de l'exercice	711 475	578 151
Coût des services rendus	63 322	53 707
Charges financières	68 608	54 574
Gain/perte actuarielle (OCI)	(462 767)	63 134
Remboursement	(27 036)	(38 091)
Fin de l'exercice	353 602	711 475

Résultat au 31 décembre 2021 :

Obligation au 31/12/2021	Coût des services rendus	Charges financières 2021	Remboursements 2021	Obligation au 31/12/2022
353 602	22 142	33 320	(19 975)	389 089

P.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 906 987 DT contre 12 812 383 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	12 812 383	9 282 122
Provision constituée au cours de la période	-	3 655 979
Reprise sur provision	(4 905 396)	(125 718)
Fin de période	7 906 987	12 812 383

Les mouvements de la provision pour risques et charges se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	2021
Provision pour départ à la retraite	127 297
Provision pour litiges	743 616
Moins-value sur titres	2 969 025
Pertes de change latentes	385 330
Instruments de couverture	484 757
Contrats de location	23 616
Provisions sur les stocks et cautions	254 292
Total des actifs d'impôts différés	4 987 933
Gains de change latents	(960 323)
Produits à recevoir	(38 390)
Amortissements différés	(1 060 084)
Total des passifs d'impôts différés	(2 058 797)

P4. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 929 136 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	2021
Provision pour départ à la retraite	127 297
Provision pour litiges	743 616
Moins-value sur titres	2 969 025
Pertes de change latentes	385 330
Instruments de couverture	484 757
Contrats de location	23 616
Provisions sur les stocks et cautions	254 292
Total des actifs d'impôts différés	4 987 933
Gains de change latents	(960 323)
Produits à recevoir	(38 390)
Amortissements différés	(1 060 084)
Total des passifs d'impôts différés	(2 058 797)

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période s'élève au 31 décembre 2021 à 11 759 369 DT et se détaille comme suit :

En DT	2021
Impôt exigible	11 611 162
Impôt différé	148 207
Charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période	11 759 369

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et effective se présente comme suit :

En DT	2021
Résultat avant impôt	38 741 710
Taux d'IS applicable à la société	36%
Charge d'impôt théorique	13 947 016
Charge d'impôt exigible	11 611 162
Impôt différé	148 207
Charge d'impôt comptabilisée	11 759 369
Différence	(2 187 647)
Différence expliquée par :	
Provisions non déductibles	3 682 759
Produits non imposables	(6 184 221)
Autres charges et pertes non déductibles	313 815
Total	(2 187 647)

La variation du passif d'impôt courant au 31 décembre 2020 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2020	3 447 911
Charge d'impôt exigible de 2021	11 611 162
Paiements d'impôts en 2021	(13 691 276)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2021	1 367 797

Le tableau des mouvements des impôts différés au 31 décembre 2020 se détaille comme suit :

Mouvements 2021	Solde au 31 décembre 2020	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2021
Provision pour départ à la retraite	263 246	30 647	(166 596)	127 297
Provision pour litiges	729 679	13 937	-	743 616
Moins-value sur titres	5 221 981	(38 594)	(2 214 361)	2 969 026
Pertes de change latentes	513 964	(128 634)	-	385 330
Gains de change latents	(888 354)	(71 968)	-	(960 322)
Produits à recevoir	(29 309)	(9 082)	-	(38 391)
Instruments de couverture	506 150	(21 393)	-	484 757
Amortissements différés	(871 383)	(188 700)	-	(1 060 083)
Provisions sur les stocks et cautions	-	254 292	-	254 292
Contrats de location	12 328	11 288	-	23 616
Total	5 458 302	(148 207)	(2 380 957)	2 929 138

P5. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2021 à 100 571 950 DT contre 132 472 884 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs étrangers	60 841 273	91 736 952
Fournisseurs locaux	5 618 405	4 535 763
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs d'immobilisations	214 759	207 801
Fournisseurs, effets à payer	30 857	24 468
Fournisseurs, factures non parvenues	33 491 223	40 489 601
Total	100 571 950	137 472 884

P6. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6 675 738 DT contre 6 601 513 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer	3 597 216	2 953 493
CNSS	1 209 264	1 609 619
Etat, impôts et taxes	834 661	1 065 057
Provisions pour congés payés	736 257	545 149
Assurance groupe	229 098	218 534
Débours sur cartes grises	-	145 661
Produits constatés d'avance	60 000	60 000
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Créditeurs divers	5 242	-
Total	6 675 738	6 601 513

P7. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1 346 547 DT contre 1 367 973 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Instruments de couverture passif	1 346 547	1 367 973
Total	1 346 547	1 367 973

R – L'ETAT DE RESULTAT

R.1. PRODUITS ISSUS DES CONTRATS AVEC LES CLIENTS

Les produits issus des contrats avec les clients s'élevèrent au 31 décembre 2021 à 485 592 207 DT contre 400 402 641 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Ventes de véhicules neufs	457 647 576	377 525 668
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	15 825 599	14 635 070
Ventes de véhicules utilisés	8 447 071	5 104 085
Ventes de travaux atelier	3 213 217	2 838 947
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	315 258	176 952
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	129 456	121 452
Ventes de carburants	14 030	467
Total	485 592 207	400 402 641

R.2. COÛTS DES VENTES

Le coût des ventes s'élevèrent au 31 décembre 2021 à 411 644 560 DT contre 332 440 323 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats de véhicules neufs	277 084 080	236 272 747
Droits de consommation	91 010 440	57 474 642
Achats de pièces de rechanges	15 418 527	12 514 339
Pertes de changes sur achats étrangers	8 202 503	9 284 086
Fret maritime	5 575 841	5 821 272
Achats de véhicules utilisés	8 270 747	4 911 960
Charge personnel direct	1 771 098	3 138 179
Achats de lubrifiants	740 627	620 238
Frais de magasinage	1 087 834	505 867
Assurance maritime	588 488	402 176
Achats des accessoires	501 417	387 922
Travaux extérieurs	266 090	380 387
Frais de gardiennage	766 933	319 271
Achats pour les ateliers	232 365	296 070
Frais de transit	127 570	97 729
Achats de carburant	-	13 438
Total	411 644 560	332 440 323

R3. AUTRES GAINS

Les autres gains s'élevaient au 31 décembre 2021 à 6 210 283 DT contre 1 517 780 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Reprise sur les provisions pour risques et charges	4 905 395	-
Produits non récurrents	295 901	543 226
Location	672 000	279 668
Reprise sur provision stock VN	21 681	146 877
Ristournes TFP	60 489	206 699
Profits sur cessions d'immobilisations	45 781	187 121
Autres services	209 036	154 189
Total	6 210 283	1 517 780

R4. FRAIS DE COMMERCIALISATION ET DE DISTRIBUTION

Les frais de commercialisation et de distribution s'élevaient au 31 décembre 2021 à 16 145 833 DT contre 13 855 309 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Charges de personnel	8 939 922	8 489 612
Autres frais sur ventes	3 554 155	2 661 423
Publicité et insertion	2 340 812	1 728 510
Frais de déplacements	480 734	446 589
Locations diverses	207 650	169 534
Cadeaux, réceptions et restaurations	140 847	144 902
Honoraires	135 704	128 406
Consommables	336 214	77 137
Impôts et taxes	9 795	9 196
Total	16 145 833	13 855 309

R5. CHARGES ADMINISTRATIVES

Les charges administratives s'élevaient au 31 décembre 2021 à 24 853 704 DT contre 25 911 066 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Charges de personnel	9 659 897	9 139 507
Dotations aux amortissements	4 528 818	4 864 496
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	3 530 262
Frais bancaires	2 133 117	1 645 815
Impôts et taxes	1 695 444	1 440 729
Honoraires	1 879 507	1 129 780
Energie	1 043 814	966 674
Abonnement	1 583 922	931 094
Entretiens et réparations	739 093	791 393
Gardiennage	670 707	632 921
Assurance	361 004	321 971
Vêtements de travail	150 249	146 711
Fournitures de bureaux	158 849	140 534
Dons et subventions	62 520	128 500
Frais de formation	185 663	97 988
Autres frais sur ventes	1 100	2 691
Total	24 853 704	25 911 066

R6. AUTRES PERTES

Les autres pertes s'élevaient au 31 décembre 2021 à 7 964 984 DT contre 3 433 013 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Dotations aux provisions sur créances	578 913	1 454 701
Dotations aux provisions sur titres de participation	377 331	1 119 663
Pertes sur créances irrécouvrables	3 797	417 394
Autres pertes ¹	6 711 868	337 448
Pénalités de retard	128 654	52 802
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	164 421	51 005
Total	7 964 984	3 433 013

¹ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA.

R7. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élevaient au 31 décembre 2021 à 10 295 011 DT contre 6 084 097 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Dividendes reçus	9 717 530	4 999 750
Gains sur instruments de couverture	21 426	485 835
Intérêts créditeurs	314 733	274 557
Intérêts sur prêts au personnel	153 263	146 540
Produits nets sur placements	88 059	177 415
Produits nets sur placements	177 415	69 064
Total	6 084 097	9 545 358

R.8. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières s'élevaient au 31 décembre 2021 à 2 746 710 DT contre 8 689 743 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Intérêts sur comptes courants	29 075	340 365
Intérêts sur crédit bancaire	1 564 540	2 727 782
Agios sur les effets escomptés	1 034 708	940 259
Moins-value sur les instruments financiers	-	4 577 902
Indemnité de départ à la retraite	68 608	54 574
Obligation locative	49 779	48 861
Total	2 746 710	8 689 743

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats consommés	409 106 529	328 982 873
Charges de personnel	20 370 917	20 767 299
Autres charges d'exploitation	25 646 573	14 920 417
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 485 062	10 969 123
Total	460 609 081	375 639 712

D. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Les engagements hors bilan de la société Ennakl Automobiles arrêtés au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN EUROS AU TITRE DES LETTRES DE CRÉDIT

AMEN BANK	23 000 000 EUR
ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR
Total	50 000 000 EUR

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN DINAR TUNISIEN

AMEN BANK

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
Total	6 072 870

BIAT

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	2 000 000
AUTRES	21 760
Total	4 076 573

ZITOUNA

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	91 668

UBCI

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total	3 900

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 273 DT au 31 décembre 2021.

E. NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société **Ennakl Automobiles** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.

En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société **Ennakl Automobiles** à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux) ; et les sociétés **Ennakl Automobiles** et **CAR Gros** solidairement à payer la somme de 1 744 162 DT (majorée des intérêts légaux).

- La société **Ennakl Automobiles** a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021 un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

F. NOTE SUR LA L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE - UKRAINE

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

La direction de la société est en train de suivre de près ces développements et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur la société en particulier.

G. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **Ennakl Automobiles** durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

1) Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros »

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 844 871 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2021.
- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette. Le loyer facturé en 2021 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 600 000 DT HT.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 25 104 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Car Gros a cédé à la société Ennakl Automobiles une créance pour un montant brut de 612 074 DT à sa valeur nominale.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 17 801 168 DT HT net de remises à titre de ventes de pièces de rechanges, de lubrifiants et d'accessoires et un montant de 351 932 DT HT net de remises à titre de ventes de matériels et outillages.

2) Transactions effectuées avec la société filiale « STLV »

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 3 160 136 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2021, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant 41 426 DT net de remises au titre de frais d'entretiens et un montant de 24 000 DT au titre de frais d'abonnements GPS.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 200 885 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel en appliquant une marge de 20 %.
- En 2019, la société Ennakl Automobiles S.A a inscrit un montant de 13 490 DT en débiteurs divers correspondants aux frais engagés au nom et pour le compte de la société STLV. Au 31/12/2021, le solde du compte débiteur divers de la société STLV chez la société Ennakl Automobiles s'élève à 13 490 DT.

3) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

- Le 3 septembre 2021, la société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 201 755 000 détaillé comme suit :
- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 000 000 DT).

- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 735 500 DT).
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 127 730 DT).
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 627 559 DT).
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois.
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 582 081 DT).
- Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois.
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 23 000 000 EUR).

4) Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina)

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :

• AMEN BANK	: 817 522 DT
• CAFE BONDIN	: 162 488 DT
• PARENIN	: 5 574 DT
• CAFÉ BEN YEDDER	: 557 373 DT
• POULINA GROUP HOLDING	: 610 961 DT
• COMAR	: 704 882 DT
• PGI HOLDING	: 148 713 DT
- En 2021, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.
- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.
- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

• Date	: 28/02/2020
• Principal	: 6 000 000 dinars
• Mode de paiement	: 84 mois
• Taux d'intérêt	: TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

- Au 31 décembre 2021, la société « Ennakl Automobiles » dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'Amen SICAR, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SCAR un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

- Au cours de 2020, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 27 939 791 aux conditions suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5%
 - Echéance : 90 jours

Au 31/12/2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT a été remboursés intégralement au cours de 2021.

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

Opérations de vente par leasing réalisées en 2021 financées par la société TLF

La société TLF a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.

Opérations de vente par leasing réalisées en 2021 financées par la société ATL

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

Obligations et engagements avec les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JALET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit

En 2021, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

14.

RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS IFRS
2021







**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ENNAKL AUTOMOBILES et de ses filiales (le « groupe ») qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2021, l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2021, un total du bilan consolidé de **345 355 683 DT** et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 179 686 332 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à **31 834 107 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe ENNAKL AUTOMOBILES au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires, figure à l'état consolidé du résultat net au 31 décembre 2021, pour un montant de 538 114 892 DT et représente le poste le plus important de l'état consolidé du résultat net.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 457 330 663 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (« AERG »)**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à 63 095 836 DT dont 7 395 053 DT correspondent à des titres non cotés.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière consolidée du groupe et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère ENNAKL AUTOMOBILES S.A. est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration de la société mère a l'intention de liquider le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration de la société mère du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du Groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du Groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 13 avril 2022

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de PricewaterhouseCoopers ILtd
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 160 000 / 71 953 900
Fax : 216 71 861 789

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083

15.

LES ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS IFRS
2021





ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
<u>Actifs</u>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 465 168	836 164
Immobilisations corporelles	A1	65 674 481	65 258 294
Immeubles de placement	A2	7 071 689	7 084 934
Droits d'utilisation	A1	821 285	1 043 472
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	63 095 836	61 990 496
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 450 493	2 821 813
Actifs d'impôt différé	P4	2 311 872	4 358 771
Actifs non courants		142 890 824	143 393 944
Stocks	A5	94 691 496	83 376 923
Créances clients	A6	78 981 502	95 705 268
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	749 000	807 489
Autres actifs courants	A7	8 083 106	6 261 460
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	19 959 755	36 654 124
Actifs courants		202 464 859	222 805 265
Total des actifs		345 355 683	366 199 208

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		117 852 225	119 158 002
Résultat consolidé		31 834 107	14 083 691
Total des capitaux propres consolidés	C1	179 686 332	163 241 693
Part des minoritaires dans les capitaux		1 633	1 654
Part des minoritaires dans le résultat		526	228
Total des intérêts minoritaires	C1	2 159	1 882
Passifs			
Emprunts	P1	4 251 780	10 714 855
Obligations locatives	P1	952 887	1 124 426
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	349 991	703 978
Provision pour risques et charges	P3	8 049 545	12 939 454
Passifs non courants		13 604 203	25 482 713
Dettes fournisseurs	P5	111 524 197	148 235 679
Passif d'impôt courant	P4	329 890	3 958 676
Autres passifs courants	P6	7 585 341	7 030 121
Emprunts et dettes financières	P1	31 056 341	16 824 426
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	19 277	56 045
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 547 943	1 367 973
Passifs courants		152 062 989	177 472 920
Total passifs		165 667 192	202 955 633
Total des capitaux propres et passifs		345 355 683	366 199 208

ETAT DE RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	538 114 892	448 683 874
Coûts des ventes	R-2	(446 032 620)	(364 186 502)
Marge brute		92 082 272	84 497 372
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(17 238 949)	(15 079 814)
Charges administratives	R-4	(26 359 401)	(33 561 685)
Autres produits	R-5	1 739 634	1 489 206
Autres charges	R-6	(7 439 484)	(928 915)
Résultat opérationnel		42 784 072	36 416 164
Produits financiers	R-7	5 368 241	1 185 833
Charges financières	R-8	(3 088 927)	(9 089 463)
Résultat financier net		2 279 314	(7 903 630)
Résultat avant impôt		45 063 386	28 512 534
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(13 228 753)	(14 428 615)
Résultat après impôt des activités poursuivies		31 834 633	14 083 919
Résultat net de l'exercice		31 834 633	14 083 919
Résultat consolidé de la période		31 834 107	14 083 691
Part des minoritaires dans le résultat de la période		526	228
<i>Résultat consolidé de base par action</i>		<i>1,061</i>	<i>0,469</i>
<i>Résultat consolidé dilué par action</i>		<i>1,061</i>	<i>0,469</i>

ETAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Notes</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net de l'exercice		31 834 632	14 083 920
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	6 105 340	(11 722 903)
Ecart actuariel (OCI)	P-2	504 278	(49 928)
Impôts sur les AERG	P-4	(2 387 600)	3 029 807
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		4 222 018	(8 743 024)
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		4 222 018	(8 743 024)
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-	-
Résultat global de la période		36 056 650	5 340 896
Résultat global de la période consolidé		36 056 124	5 340 668
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		526	228
Résultat global consolidé de base par action		1,202	0,178
Résultat global consolidé dilué par action		1,202	0,178

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	45 063 386	28 512 534
<u>Ajustements pour :</u>		
Amortissements & Provisions	2 578 724	13 472 552
Indemnité de départ à la retraite	113 523	78 329
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	179 970	(485 835)
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	-	4 445 678
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	327 539	(76 870)
Variation écart de conversion	(120 427)	52 422
Charge d'impôt	(13 228 754)	(14 428 615)
Variation de l'impôt différé	(340 701)	(546 812)
Variation de l'impôt courant	(3 628 785)	(351 663)
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(10 584 720)	(4 595 383)
Variation des créances clients	15 454 375	3 532 099
Variation des autres actifs courants	(3 139 464)	(195 835)
Variation des dettes fournisseurs	(36 752 863)	22 142 605
Variation des autres passifs courants	554 968	(657 209)
Variation de l'obligation locative	(171 539)	(141 778)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 694 768)	50 756 219
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations	(7 955 531)	(4 279 634)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	580 648	858 570
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(23 622 024)
Encaissements provenant des actifs financiers	6 106 442	27 515 035
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 268 441)	471 947
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Libération du capital des minoritaires	-	150
Décassements suite à la distribution de dividendes	(19 500 000)	(7 500 000)
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	-	34 155 591
Décaissement sur emprunt et billets à ordre	(16 824 188)	(31 771 521)
Encaissement/décaissement sur crédit de gestion à court terme	24 593 028	(22 479 022)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(11 731 160)	(27 595 202)
Variations de la trésorerie	(16 694 369)	23 633 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	36 654 124	13 020 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	19 959 755	36 654 124

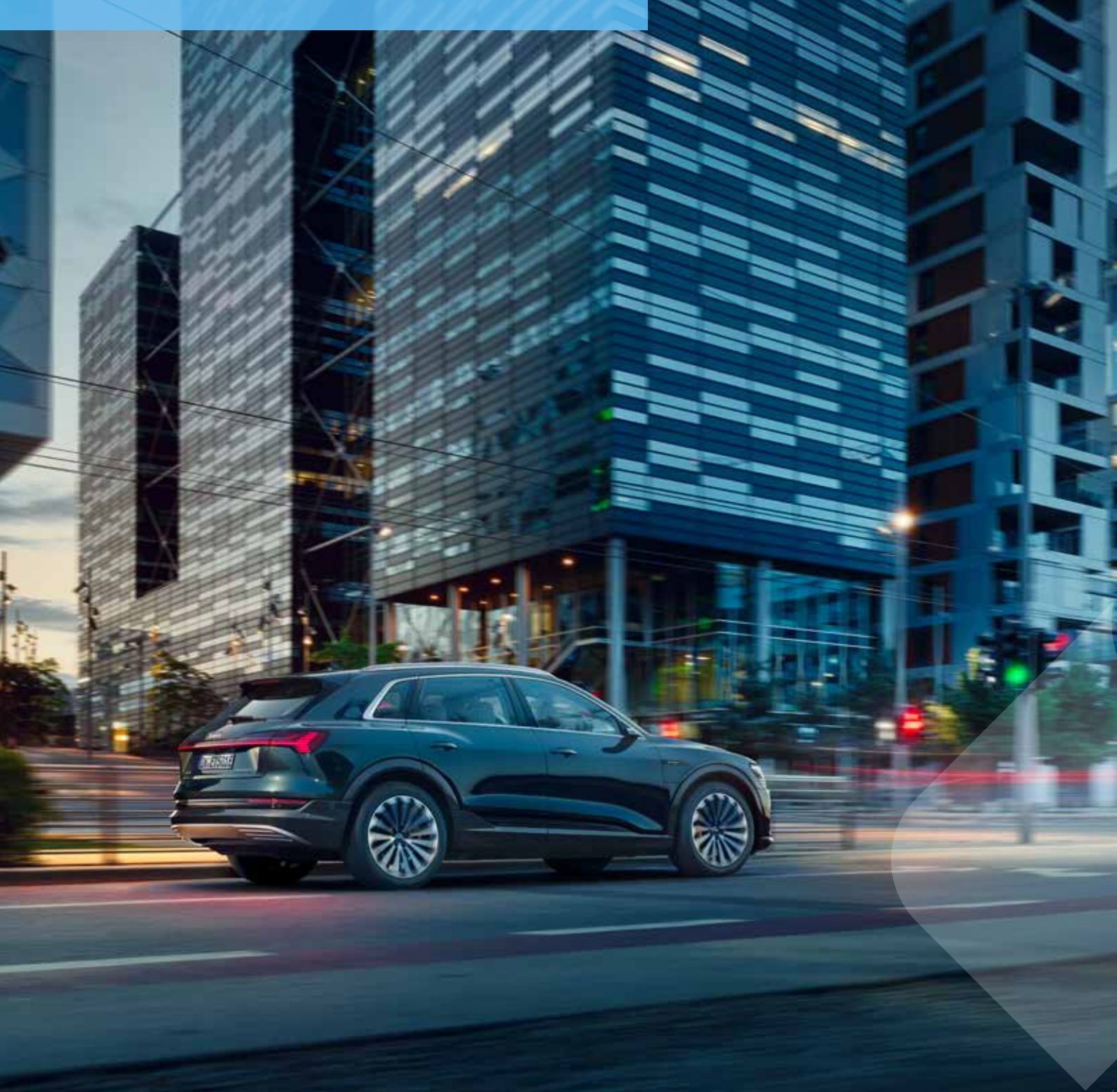
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne dominant pas le contrôle	Total
31/12/2019		30 000 000	100 995 098	391 916	11 574 266	22 385 781	1 752	163 348 813
Affectation résultat de l'exercice 2019		-	22 385 781	-	-	(22 385 781)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	-	(8 743 024)	-	-	(8 743 024)
Variation de l'écart de conversion		-	-	53 966	-	-	1	53 967
Distribution de dividendes		-	(7 500 000)	-	-	-	(250)	(7 500 250)
Liberation du capital des minoritaires suite à son augmentation (STLY)		-	-	-	-	-	150	150
Résultat de la période		-	-	-	-	14 083 691	228	14 083 920
Reclassement des réserves aux AERG		-	4 476 743	-	(4 476 743)	-	-	-
31/12/2020		30 000 000	120 357 622	445 882	(1 645 501)	14 083 691	1 881	163 243 576
Affectation résultat de l'exercice 2020		-	14 083 691	-	-	(14 083 691)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	-	4 222 018	-	4	4 222 022
Variation de l'écart de conversion		-	-	(111 488)	-	-	(2)	(111 490)
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	-	(250)	(19 500 250)
Résultat de la période		-	-	-	-	31 834 107	526	31 834 632
31/12/2021		30 000 000	114 941 314	334 394	2 576 518	31 834 107	2 159	179 688 491

16.

NOTES AUX ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS IFRS
2021





NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. PRÉSENTATION DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et des filiales « **CAR GROS** », « **AFCAR** » et « **STLV** ».

Il s'agit d'un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90% et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988%.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40% de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeur Mobilières de Tunis à hauteur de 30% du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10% du capital.

L'objet principal de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange (A travers sa filiale CAR GROS), le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La filiale AF CAR exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

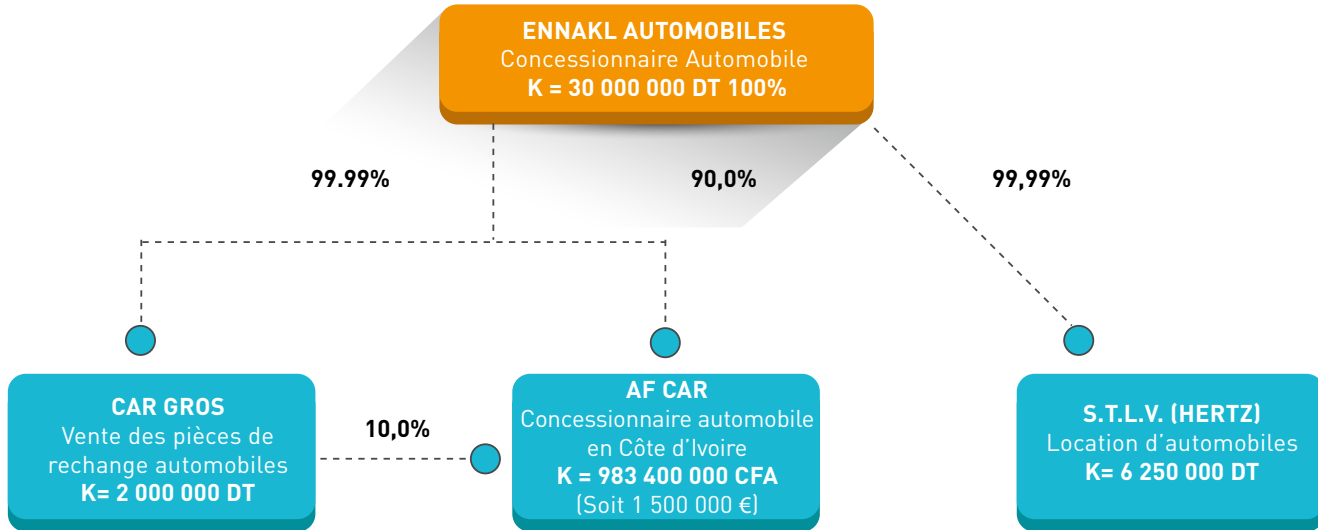
La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : **VOLKSWAGEN** ; **VOLKSWAGEN Utilitaires** ; **AUDI** ; **PORSCHE** ; **SEAT** et **SKODA**.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Activité du Groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **VOLKSWAGEN**, **AUDI**, **PORSCHE**, **SEAT** et **SKODA** et des pièces de rechange desdites marques ainsi que le service après-vente.

Organigramme du Groupe



1.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au terme de l'année 2021 le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression considérable de 20% par rapport à l'année 2020 passant de 448 683 874 Dinars à 538 114 892 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société mère **Ennakl Automobiles** de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13.10% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société mère **Ennakl Automobiles** a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société **Renault Trucks**, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

2. PRÉSENTATION DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel internationales ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »)

Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliquées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

Les états financiers consolidés couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la **Note 2.18**.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

• Logiciels :	33,33%
• Constructions :	3,75%
• Showroom :	5 %
• Matériel et outillages :	10%
• Matériel de transport de fonction :	12,5%
• Matériel de transport de service :	20%
• Matériel informatique :	33,33%
• Equipements de bureaux :	10% et 15 %
• Agencements et aménagements :	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; où
- b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;

b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû («SPPI»).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;

b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

Le Groupe peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivés (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; Ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. Le groupe applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation» («DBO»), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice. Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecart actuariels ».

En 2021, le traitement des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies a été réalisé conformément à la décision IFRIC IC 04/2021. Le principal changement concerne la date de début de prise en compte (à partir de 10 ans d'ancienneté) de l'indemnité de départ à la retraite et son étalement sur la période restante.

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11. Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 2%. A partir de l'exercice 2022, le taux de la contribution sociale de solidarité sera ramené à 1%.

La filiale CAR Gros est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 15 % et à la contribution sociale de solidarité de 1%.

La filiale STLV est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 2%. A partir de l'exercice 2022, le taux de la contribution sociale de solidarité sera ramené à 1%.

La filiale AF CAR est assujettie à l'impôt sur le résultat au taux de 25 %.

L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill ; Ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i. N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- a. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; Ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. Le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale :
- i. Sur la même entité imposable, Ou
 - ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.

2.14. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

vi. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de conversion, sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, en totalité ou partiellement, et qu'il y a perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat en tant que résultat de cession.

Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

2.17. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- **Niveau 3** : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank et ATL)	55 700 682	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	7 395 053
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 547 943

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari bank et ATL)	49 834 513	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	12 155 882
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 367 973

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels des techniques d'évaluation sont utilisées en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.18. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants :

(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.

(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;

(c) l'obsolescence technique ou commerciale ;

(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.19. Information sectorielle

La principale activité du Groupe est la vente des voitures et les services connexes. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque et par région.

Les revenus par pays se présentent ainsi :

En DT	2020	2020
Tunisie	538 114 892	448 071 284
Côte d'ivoire	-	612 590

3. NOTE SUR LA GESTION DES RISQUES

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction du Groupe pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Créances clients	78 981 502	95 705 268
Autres actifs courants*	5 127 552	4 040 188
Liquidités et équivalents de liquidités	19 959 755	36 654 124
Prêts au personnel	2 576 966	2 733 413
Dépôts et cautionnements	456 590	964 914
Avances au personnel	215 458	249 198
Total des actifs financiers au coût amorti	107 317 823	140 347 105
Actifs financiers à la JV par les AERG	63 095 836	61 990 496
Total des actifs financiers à la JV	63 095 836	61 990 496

* Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Emprunts	35 307 883	27 539 043
Créditeurs et autres créditeurs divers**	118 995 706	155 169 503
Total des passifs financiers au coût amorti	154 303 589	182 708 545
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 547 943	1 367 973
Total des passifs financiers à la JV	1 547 943	1 367 973

** Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge à la société mère et limite donc l'exposition de la société mère au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement des emprunts à long terme. Ces emprunts ont été négociés avec des taux variables de TMM+1,5% et TMM+2,75%. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2020, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 76 469 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

- Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31 Décembre 2021	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Provisionné
Clients et comptes rattachés	78 808 548	172 954	4 391 706	83 373 208
Total	78 808 548	172 954	4 391 706	83 373 208

- Avoirs en banques et dépôts bancaires

Notation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
A2	-	83
B	185 304	37 223
B-	19 094	118 609
B2	8 938 222	16 893 763
Ba2	3 289 722	3 853 799
BB+	5 094 186	3 098 829
Non notées	(397 776)	533 195
Total	17 128 752	24 535 501

* Selon les dernières données de notation disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

31 Décembre 2021	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts *	1 759 231	5 277 693	4 800 139	398 831
Crédits leasing	83 336	41 459	-	-
Effets escomptes et non échus	24 667 936	-	-	-
Total	26 510 503	5 319 152	4 800 139	398 831

* Echéances y compris les intérêts.

Au 31 décembre 2021, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 76 469 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2021 et 2020 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Emprunts	35 307 883	27 539 043
Créditeurs et autres créditeurs divers	118 030 711	155 169 503
Liquidités et équivalents de liquidités	(19 959 755)	(36 654 124)
Dettes nettes	133 378 839	146 054 422
Total capitaux propres	179 688 491	163 243 575
Total capital	313 067 330	309 297 997
Gearing ratio	43%	47%

4. NOTES EXPLICATIVES DES PRINCIPALES RUBRIQUES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

A – ACTIFS

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation de Constructions	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
01/01/2021	63 024	20 000	2 874 436	9 648 736	45 028 693	2 195 314	2 106 891	7 366 780	2 339 531	7 694 462	69 804	20 504 092	1 266 204	825 213	690 830	102 694 010
Acquisitions	-	-	43 879	-	441	414 915	-	3 951 678	55 663	347 306	-	1 625 441	-	913 910	643 679	7 996 912
Cessions	-	-	-	-	-	(5 652)	(819 834)	(1 051 513)	(2 122)	-	-	(4 400)	-	-	-	(1 883 521)
Reclassifications	-	-	47 254	-	774 297	(202)	-	-	(6 827)	202	-	314 550	-	-	(1 129 274)	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	(368 799)	-	-	(644 660)	(6 122)	-	(214 683)	-	-	-	(1 234 264)
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2021	63 024	20 000	2 965 569	9 648 736	45 803 431	2 235 576	1 287 057	10 266 945	1 741 585	8 035 848	69 804	22 225 000	1 266 204	1 739 123	205 235	107 573 137

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

(En dinar tunisien)	Franchise Web	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
01/01/2021	(49 863)	(10 575)	(2 751 691)	-	(10 615 759)	(1 824 137)	(881 650)	(2 846 665)	(1 533 501)	(4 638 418)	(56 583)	(10 124 506)	(222 732)	-	-	(35 556 080)
Dotations de l'exercice	(13 061)	(6 667)	(86 077)	-	(1 598 684)	(194 934)	(396 549)	(1 262 472)	(186 104)	(575 891)	(11 612)	(1 762 861)	(222 187)	-	-	(6 317 099)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	42 440	-	-	-	-	-	-	42 440
Reprises sur cessions	-	-	-	-	-	5 652	541 594	680 179	1 308	-	-	1 072	-	-	-	1 229 805
Mise en rebut	-	-	-	-	-	366 347	-	-	549 815	3 707	-	59 924	-	-	-	979 793
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	2 810	-	-	-	6 128	-	-	-	8 938
Autres mouvements	-	-	-	-	-	173	-	-	8 548	54	-	(8 775)	-	-	-	-
31/12/2021	(62 924)	(17 242)	(2 837 768)	-	(12 214 443)	(1 646 899)	(736 605)	(3 426 148)	(1 117 494)	(5 210 548)	(68 195)	(11 829 018)	(444 919)	-	-	(39 612 203)

VALEURS NETTES COMPTABLES

31/12/2020	13 161	9 425	122 745	9 648 736	34 412 934	371 177	1 225 241	4 520 115	806 030	3 056 044	13 221	10 379 586	1 043 472	825 213	690 830	67 137 930
31/12/2021	100	2 758	127 801	9 648 736	33 588 988	588 677	550 452	6 840 797	624 091	2 825 300	1 609	10 395 982	821 285	1 739 123	205 235	67 960 934

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLIV.

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 071 689 DT contre 7 084 934 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(120 797)	(107 552)
Immeubles de placement nets	7 071 689	7 084 934

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Revenus des terrains	-	-
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

Les immeubles de placement sont constitués principalement par un terrain acquis en 2018 dont la juste valeur correspond pratiquement au montant comptabilisé.

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 31 décembre 2021 à 63 095 836 DT contre 61 990 496 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank	50 846 887	45 594 108
Fonds gérés SICAR	7 395 053	12 155 882
ATL	4 853 795	4 240 405
Autres	101	101
Total	63 095 836	61 990 496

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 450 493 DT contre 2 821 813 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel (LT)	1 993 903	2 125 601
Dépôts et cautionnements	1 099 101	964 913
Total	3 093 004	3 090 514
Provisions sur dépôts et cautionnements	(642 511)	(268 701)
Total	2 450 493	2 821 813

Les mouvements de la provision sur les actifs financiers au coût amorti se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	268 701	7 446
Provision constituée au cours de la période	642 511	269 733
Reprise sur provision	(268 701)	(8 478)
Fin de période	642 511	268 701

Les Actifs financiers au coût amorti (CT) s'élèvent au 31 décembre 2021 à 749 000 DT contre 807 489 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Avances au personnel	215 458	249 198
Prêts au personnel (CT)	583 062	607 812
Sous-total	798 521	857 010
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	749 000	807 489

Les actifs financiers au coût amorti comprennent les éléments suivants :

Au 31/12/2021	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	583 062	1 993 903	2 576 965
Avances au personnel	215 458	-	215 458
Dépôt et cautionnements	-	1 099 101	1 099 101
Sous total	798 520	3 093 004	3 891 524
Provisions	(49 521)	(642 511)	(692 032)
Total	748 999	2 450 493	3 199 492

Au 31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	607 812	2 125 601	2 733 413
Avances au personnel	249 198	-	249 198
Dépôt et cautionnements	-	964 913	964 914
Sous total	857 010	3 090 514	3 947 525
Provisions	(49 521)	(268 701)	(318 222)
Total	807 489	2 821 813	3 629 302

A.5. Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2021 à 94 691 496 DT contre 83 376 923 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Volkswagen	31 010 204	1 752 019
Volkswagen Utilitaires	929 376	650 103
Audi	744 277	1 143 777
Porsche	1 784 175	952 592
SEAT	4 957 165	16 545 995
SKODA	5 674 364	6 806 577
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	33 250 286	40 489 601
Stock de pièces de rechange	17 850 700	17 555 528
Stock de pièces de rechange encours de dédouanement	1 140 967	435 751
Stock VO	447 060	882 500
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	23 450	12 860
Sous-total	98 026 305	87 441 584
Provision pour dépréciation stocks	(3 334 809)	(4 064 661)
Total	94 691 496	83 376 923

Les mouvements de la provision sur les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	4 064 661	2 413 659
Provision constituée au cours de la période	448 054	1 774 199
Reprise sur provision	(1 177 906)	(123 197)
Fin de période	3 334 809	4 064 661

A.6. Créances clients

Les Créances clients s'élèvent au 31 décembre 2021 à 78 981 502 DT contre 95 705 268 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Effets escomptés non échus	24 593 028	-
Effets à recevoir	37 161 066	64 506 092
Clients comptes courants	19 268 595	32 277 925
Clients travaux en cours	810 497	631 345
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	229 483	182 728
Sous-total	83 373 208	98 827 583
Provisions sur les clients	(4 391 706)	(3 122 315)
Total	78 981 502	95 705 268

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	3 122 315	2 247 344
Provision constituée au cours de la période	1 991 456	998 168
Reprise sur provision	(722 065)	(123 197)
Fin de période	4 391 706	3 122 315

A7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8 083 106 DT contre 6 261 460 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs, avances et acomptes	2 211 311	1 123 969
Reports d'impôts et taxes	3 018 791	660 990
Produits à recevoir	3 130 133	4 339 636
Débiteurs divers	214 680	18 294
Charges constatées d'avance	744 242	1 097 303
Sous-total	9 319 157	7 240 190
Provisions sur les autres actifs courants	(1 236 051)	(978 730)
Total	8 083 106	6 261 460

Les mouvements de la provision sur les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	978 730	300 171
Provision constituée au cours de la période	1 209 702	832 896
Reprise sur provision	(952 381)	(154 337)
Fin de période	1 236 051	978 730

A.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à 19 959 755 DT contre 36 654 124 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Banques créditrices	17 128 752	24 535 501
Effets à l'encaissement	2 689 546	11 828 473
Caisses	30 951	39 444
Régie d'avance et accreditifs	110 506	250 706
Total	19 959 755	36 654 124

C – CAPITAUX PROPRES

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

Solde au 31 décembre 2019	11 574 266
Pertes actuarielles	(49 928)
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(11 722 903)
Impôts différés sur les AERG	3 029 807
Reclassement des réserves aux AERG	(4 476 743)
Solde au 31 décembre 2020	(1 645 501)
Gains actuariels	504 278
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	6 105 340
Impôts différés sur les AERG *	(2 387 599)
Solde au 31 décembre 2021	2 576 518

(*) y compris l'impact des changements des taux d'impôts sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B – PASSIFS

P.1 Emprunts et obligations locatives

Les emprunts s'élevaient au 31 décembre 2021 à 35 308 121 DT contre 27 539 281 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

31/12/2021	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 506 619	-	5 506 619
Emprunt Amen Bank	834 308	4 251 779	5 086 087
Effets escomptés et non échus	24 593 028	-	24 593 028
Crédits leasing	122 149	-	122 149
Autres	238	-	238
Total	31 056 341	4 251 779	35 308 121

31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 128 453	5 506 619	10 635 072
Emprunts Amen Bank	758 265	5 086 087	5 844 352
Crédit de gestion Amen Bank	2 517 581	-	2 517 581
Billets à ordre	7 855 598	-	7 855 598
Crédits leasing	564 291	122 149	686 440
Autres	238	-	238
Total	16 824 426	10 714 855	27 539 281

Les obligations découlant des contrats de location contractés par le Groupe ont totalisé 952 887 DT au 31 décembre 2021 contre 1 124 426 DT au 31 décembre 2020.

Le tableau de variation des emprunts et des obligations locatives se présente comme suit :

	31/12/2020	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2021
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	5 506 619	-	(5 506 619)	-	-
Courant	5 128 453	(5 128 453)	5 506 619	-	5 506 619
Emprunts Amen Bank					
Non-courant	5 086 087	-	(834 308)	-	4 251 779
Courant	758 265	(758 265)	834 308	-	834 308
Leasing					
Non-courant	122 149	-	(122 149)	-	-
Courant	564 291	(564 291)	122 149	-	122 149
Obligations locatives					
Non-courant	1 124 426	(171 539)	-	-	952 887
Crédit de Gestion Amen Bank					
Courant	2 517 581	(2 517 581)	-	-	-
Billets à ordre					
Courant	7 855 598	(7 855 598)	-	-	-
Effets escomptés et non échus					
Courant	-	-	-	24 593 028	24 593 028
Total courant	16 824 188	(16 824 188)	6 463 076	24 593 028	31 056 104
Total Non-courant	11 839 281	(171 539)	(6 463 076)	-	5 204 666

Les emprunts par banque se détaillent comme suit :

Banque	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*	31/12/2021	31/12/2020
Emprunt Attijari Bank (Ennakl Automobiles)	5 ans	24 000 000	TMM +1,85%	5 506 619	10 635 072
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	7 ans	6 000 000	TMM +2%	4 993 277	5 680 675
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	215 800	TMM +2,75%	92 810	163 678
Crédit de Gestion Amen Bank (CAR Gros)	12 mois	3 500 000	TMM +1,5%	-	2 517 581
Billets à ordre Amen Bank (Ennakl Automobiles)	90 jours	122 149	TMM +1,5%	-	7 855 598
Crédits Leasing Tunisie Leasing et Factoring (STLV)	36 mois	2 126 626	9,03% - 11,58%	122 149	686 440
Effets escomptés et non échus Amen Bank, Attijari Bank et ATB (Ennakl Automobiles)	Max 90 jours	24 593 028	TMM +1% - TMM +1,5%	24 593 028	-
Total				35 307 883	27 539 043

*Le TMM correspond au taux d'intérêt du marché monétaire tunisien. Il s'agit d'un taux variable fixé par la Banque centrale de Tunisie.

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2021 à 369 268 DT contre 760 023 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Début de l'exercice	760 023	631 766
Coût des services rendus	71 513	56 749
Charge financière	73 965	59 672
Gain/perte actuarielle (OCI)	(504 278)	49 928
Remboursements	(31 955)	(38 092)
Fin de l'exercice	369 268	760 023

P.3. Provisions pour risques et charges

Les Provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8 049 545 DT contre 12 939 454 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques et charges	8 049 545	12 939 454
Total	8 049 545	12 939 454

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés du Groupe s'élevaient au 31 décembre 2021 à 2 311 872 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	Ennakl	CARGROS	AF CAR	STLV	Total
Provision pour départ à la retraite	127 297	2 506	-	-	129 803
Provision pour litiges	743 616	-	-	-	743 616
Moins-value sur titres	1 579 637	-	-	-	1 579 637
Pertes de change latentes	385 331	85 612	-	-	470 943
Instruments de couverture	484 757	32 223	-	-	516 980
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	166 247	145 717	-	-	311 964
Marge sur stocks finaux ICO	390 989	9 232	-	-	400 221
Contrats de location	23 616	-	-	23 761	47 377
Provisions sur les stocks et cautions	254 291	-	-	-	254 291
Total des actifs d'impôts différés	4 155 781	275 290	-	23 761	4 454 832
Gains de change latents	(960 323)	-	-	-	(960 323)
Produits à recevoir	(38 392)	-	-	-	(38 392)
Amortissements différés	(1 127 068)	(10 694)	-	(6 483)	(1 144 245)
Total des passifs d'impôts différés	(2 125 783)	(10 694)	-	(6 483)	(2 142 960)
Solde net	2 029 998	264 596	-	17 278	2 311 872

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2021	Solde au 31 décembre 2020	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2021
Provision pour départ à la retraite	275 868	27 174	(173 239)	129 803
Provision pour litiges	729 679	13 937	-	743 616
Moins-value sur titres	3 793 998	-	(2 214 361)	1 579 637
Pertes de change latentes	616 522	(145 579)		470 943
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	126 122	185 842		311 964
Marge sur stocks finaux ICO	156 998	243 223		400 221
Gains de change latents	(888 355)	(71 968)		(960 323)
Produits à recevoir	(29 309)	(9 083)		(38 392)
Instruments de couverture	506 150	10 830	-	516 980
Amortissements différés	(958 856)	(185 389)		(1 144 245)
Provisions sur les stocks et cautions	-	254 291		254 291
Contrats de location	29 954	17 423	-	47 377
Total	4 358 771	340 701	(2 387 600)	2 311 872

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

En Dinars Tunisien	2021
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies	45 063 386
Taux d'impôt	36%
Impôt sur les sociétés (théorique)	16 222 819
Effet de :	
Provisions non déductibles	(1 352 980)
Produits non imposables (dividendes)	(3 498 311)
Actif d'impôt non comptabilisé au titre de pertes reportables	(54 383)
Minimum d'impôt	2 012
Autres produits non imposables	(2 505 380)
Autres charges non déductibles	6 358 181
Filiales imposées à des taux différents	(1 943 205)
Charge d'impôt de l'exercice au titre des activités poursuivies	13 228 753

La variation de l'actif d'impôt courant au 31 décembre 2020 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2020	3 958 676
Charge d'impôt exigible de 2021	13 569 454
Paiement d'impôts en 2021	(17 198 240)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2021	329 890

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2021 à 111 524 197 DT contre 148 235 679 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs étrangers	104 299 072	102 109 226
Fournisseurs locaux	5 008 555	4 362 020
Fournisseurs, factures non parvenues	1 411 923	41 030 956
Fournisseurs d'immobilisations	272 090	230 709
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs, effets à payer	157 124	24 469
Total	111 524 197	148 235 679

Les dettes fournisseurs sont généralement payées dans un délai qui ne dépasse pas 90 jours suivant leur constatation.

La valeur comptable des dettes commerciales et autres dettes est considérée comme étant égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 585 341 DT contre 7 030 121 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer	3 945 713	3 210 525
CNSS	1 338 672	1 760 424
Provisions pour congés payés	808 550	600 884
Etat, impôts et taxes à payer	965 238	928 640
Créditeurs divers	157 980	40 353
Assurance groupe	251 356	243 338
Produits constatés d'avance	113 832	91 229
Débours sur douanes	-	145 661
Avances reçues des clients	-	5 067
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Total	7 585 341	7 030 121

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1 547 943 contre 1 367 973 au 31 décembre 2020 et représentent des instruments de couverture passifs.

C – L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 31 décembre 2021 à 538 114 892 DT contre 448 683 874 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Ventes de véhicules neufs	457 330 663	378 069 272
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	66 448 210	61 013 789
Ventes de travaux atelier	2 530 315	2 376 487
Ventes de véhicules utilisés	8 447 071	5 104 085
Locations de véhicules	2 913 022	1 822 457
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	304 086	176 952
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	127 495	120 365
Ventes de carburants	14 030	467
Total	538 114 892	448 683 874

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 446 032 620 DT contre 364 186 502 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats de véhicules neufs	281 354 529	241 731 838
Droits de consommation	97 648 169	62 931 360
Achats de pièces de rechanges	45 116 691	39 180 028
Fret maritime	7 423 272	7 474 212
Charges de personnel	2 300 199	3 814 516
Frais de magasinage	1 088 621	511 154
Frais de gardiennage	766 933	319 271
Achats des accessoires	421 061	369 603
Dotations aux provisions sur stocks VN	448 053	1 827 745
Reprise de provisions sur stocks VN	(86 958)	(176 743)
Assurance maritime	618 202	428 508
Travaux extérieurs	266 090	504 822
Frais de transit	185 944	173 155
Achats de véhicules utilisés	8 270 748	4 911 960
Achats pour les ateliers	211 066	185 073
Total	446 032 620	364 186 502

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 31 décembre 2021 à 17 238 949 DT contre 15 079 814 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Autres frais sur ventes	2 539 902	1 919 015
Frais de déplacements	567 808	565 705
Charge de personnel	9 872 423	9 605 697
Publicité et insertions	3 199 760	2 260 774
Consommables	505 972	194 457
Location diverses	87 111	123 126
Cadeaux, réceptions et restaurations	165 165	169 813
Honoraires	135 704	128 406
Impôts et taxes	9 795	9 195
Redevances et royalties	155 309	103 626
Total	17 238 949	15 079 814

R.4. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 31 décembre 2021 à 26 359 401 DT contre 33 561 685 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Charge de personnel	11 966 331	11 834 363
Dotations aux amortissements	6 336 881	6 481 269
Impôts et taxes	2 032 226	1 717 416
Honoraires	1 671 872	938 531
Energie	880 720	780 106
Frais bancaire	2 263 489	1 849 569
Entretien et réparation	1 076 753	1 352 687
Assurance	837 355	662 720
Gardiennage	699 248	658 561
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 473 850	4 013 552
Dotations aux provisions sur créances	1 825 598	1 133 275
Reprises de provisions sur créances	487 637	709 700
Reprises de provisions pour risques et charges	(7 906 338)	(516 246)
Abonnement	1 610 462	964 023
Fournitures de bureaux	194 217	191 436
Frais de formation	185 663	130 501
Vêtements de travail	189 881	175 537
Dons et subventions	68 820	130 700
Frais de télécommunications	392 042	270 810
Autres frais administratifs	72 694	83 175
Total	26 359 401	33 561 685

R.5. Autres produits

Les autres produits s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1 739 634 DT contre 1 489 206 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Produits non récurrents	222 317	321 192
Profits sur cessions d'immobilisations	848 800	237 069
Location	72 000	133 868
Ristournes TFP	62 791	230 644
Remboursements d'assurance	247 371	410 592
Autres services	286 355	155 840
Total	1 739 634	1 489 206

R.6. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 439 484 DT contre 928 915 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Pertes sur cessions d'immobilisations	327 539	313 941
Pénalités de retard	140 424	61 650
Autres pertes ¹	6 892 126	128 492
Pertes sur créances irrécouvrables	79 395	424 832
Total	7 439 484	928 915

¹ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA.

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5 368 241 DT contre 1 185 833 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Dividendes reçus	4 717 780	-
Gains sur instruments de couverture	-	485 835
Intérêts créditeurs	378 651	334 662
Intérêts sur prêts au personnel	172 972	176 450
Produits nets sur placements	98 838	188 886
Total	5 368 241	1 185 833

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à 3 088 927 DT contre 9 089 463 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Intérêts sur comptes courants	175 506	639 025
Intérêts sur escomptes d'effets	1 034 708	940 259
Intérêts sur emprunts	1 624 778	2 872 605
Moins-value sur les instruments financiers	-	4 577 902
Pertes sur instruments de couverture	179 970	-
Charge financière - IDR	73 965	59 672
Total	3 088 927	9 089 463

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats consommés	440 615 778	352 381 276
Salaires, traitements et avantages du personnel	23 807 507	24 768 653
Autres charges d'exploitation	11 366 859	9 856 598
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 294 084	14 288 737
Impôts, taxes et versements assimilés	2 042 021	1 726 611
Honoraires	1 664 066	972 395
Total	490 790 315	403 994 270

D - ENGAGEMENTS HORS BILAN DU GROUPE AU 31/12/2021

Les engagements hors bilan du groupe arrêtés au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Engagements en Devises par banque

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	23 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Total EUR		54 800 399 EUR

Engagement en Dinars

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	266 741
Total		6 339 611

BIAT

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	2 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	21 760
Total	Total	4 076 573

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Car Gros	CAUTIONS DEFINITIVES	35 000
Total		126 668

UBCI

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total		3 900

ATB

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Car Gros	LETTRES DE CREDIT	300 000
Total		300 000

Nantissements

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 274 DT au 31 décembre 2021.

E- NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société mère **Ennakl Automobiles** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.

En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société mère **Ennakl Automobiles** à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux) ; et les sociétés **Ennakl Automobiles** et **CAR Gros** solidairement à payer la somme de 1 744 162 DT (majorée des intérêts légaux).

- La société mère **Ennakl Automobiles** a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021 un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

F - NOTE SUR LA L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE - UKRAINE

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers consolidés de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

G- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES DU GROUPE

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

- **Société Ennakl Automobiles**

- [Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations](#)

Au 31 décembre 2021, la société **Ennakl Automobiles** dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'**Amen SICAR**, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'**Amen SICAR** a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société **Ennakl Automobiles** au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société **Ennakl Automobiles** a inscrit en charges à payer au profit de l'**Amen SICAR** un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

- [Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances](#)

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2021 des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.

- [Participation aux frais de siège de la société PGI Holding](#)

La société **PGI Holding** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

- [Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank](#)

Au cours de l'exercice 2020, la société **Ennakl Automobiles** a souscrit des billets à ordre auprès de l'**Amen Bank** pour un montant total de 27 968 347 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31 décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT et a été remboursé intégralement au cours de l'exercice 2021.

- [Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank](#)

La société Ennakl Automobiles a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT.

Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.

[• Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées \(Groupe Amen Bank et Groupe PGH\) en 2021](#)

La société Ennakl Automobiles a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2021 ce qui suit (En TTC).

- AMEN BANK : 817 522 DT
- CAFE BONDIN : 162 488 DT
- PARENIN : 5 574 DT
- CAFÉ BEN YEDDER : 557 373 DT
- POULINA GROUP HOLDING: 610 961 DT
- COMAR : 704 882 DT
- PGI HOLDING : 148 713 DT

[• Opérations de vente par leasing réalisées en 2021 financées par la société TLF](#)

La société **TLF** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.

[• Opérations de vente par leasing réalisées en 2021 financées par la société ATL](#)

La société **ATL** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

[• Frais de tenue de compte de valeurs mobilières](#)

En 2021, la société **Amen Invest** à facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

[• Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank](#)

Le 28 février 2020, la société **Ennakl Automobiles** à contracté un prêt à moyen terme auprès de l'**Amen Bank** pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage : 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

• [Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank](#)

Le 15 mai 2020, **Ennaki Automobiles** a signé un contrat de prêt avec l'**Amen Bank** portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000. Le 3 septembre 2021, la société a renouvelé son contrat de prêt portant la somme globale en principal à 201 755 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 000 000 DT)
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 735 500 DT)
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 127 730 DT)
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 627 559 DT)
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 582 081 DT)
- Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 23 000 000 EUR)

[• Obligations et engagements avec les dirigeants](#)

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2021 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM ¹	M. Ibrahim DEBBACHE ¹	M. Laâroussi BEN YEDDER ¹	M. Ahmed Maher JALET ¹	M. Mohamed Habib LASRAM ¹
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

[• Rémunérations servies aux administrateurs](#)

Les membres du conseil d'administration de la société **Ennaki Automobiles** sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

[• Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit](#)

En 2021, la société **Ennaki Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

• Société Car Gros

La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2021 des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
- Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 15 674 DT ;
- Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 121 150 DT.

La société Car Gros a contracté auprès de « l'Amen Bank » en 2020, un crédit d'exploitation à court terme aux modalités suivantes :

- Date : 15/05/20
- Principal : 3 500 000 dinars
- Mode de paiement : Mensuel
- Durée : 12 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 1,5 %.

Au cours de l'exercice 2021, la société Car gros SARL a remboursé un montant de **2 517 518 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **40 726 DT**. Au 31 décembre 2021, ce crédit est totalement remboursé.

- **Société STLV**

Tunisie Leasing et Factoring

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création. Les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 48 247 DT en 2021.

Le montant en principal non échus relatif aux contrats de leasing s'élève à 122 149 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 686 440 DT au 31 décembre 2020.

Amen Bank

La STLV a signée le 25/09/2019 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Ce prêt a été consenti par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Principal : 1 500 000 dinars
- Durée : 3 ans
- Taux d'intérêt : TMM + 2,75 %

Le 11/02/2020, un montant de 215 800 DT a été débloqué à la société STLV S.A. Au 31/12/2021, la société STLV a remboursé un montant de 70 867 DT en principal au titre de ce crédit. Les charges financières correspondantes supportées en 2021 ont totalisé 11 991 DT. Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à 92 810 DT au 31 décembre 2021.

En 2021, la société STLV a réalisé un placement en certificat de dépôts pour un montant de 500 000 DT et une durée de 30 jours auprès de l'Amen Bank totalement échu et remboursé avant le 31/12/2021 et ayant générés des produits d'intérêts pour un montant de 2 999 DT.

Assurances COMAR

Au 31/12/2021, la société STLV a encouru auprès de la compagnie Assurances COMAR des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de 39 011 DT ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de 429 688 DT ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de 3 536 DT.

Rémunérations servies aux dirigeants

Au 31/12/2021, la rémunération servie aux dirigeants se détaille comme suit :

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charges Au 31/12/2021	Passif Au 31/12/2021
Salaire brut (*)	188 464	-

(*) Voiture de fonction et quotas carburant compris.

17.

ROJET DE
RÉSOLUTIONS
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE





PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes approuve les états financiers individuels, consolidés et IFRS de l'exercice 2021 et le rapport d'activité tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration.

Elle donne en conséquence quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les opérations et conventions citées par ce rapport.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'affectation du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comme ci-dessous :

DESIGNATION	MONTANT
Résultat net de l'exercice	26 873 492,808
Résultat reporté	2 918,243
Résultat distribuable	26 876 411,051
Dividendes 65% de capital soit 0.650 Dinars/action	19 500 000,000
Prélèvement Fonds social (3% du résultat net)	806 204,784
Autres réserves	6 570 000,000
Report à nouveau 2015	206,267

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la distribution de dividende au taux de 65%, soit 0.65 dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du -----.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration du 25 mars 2022, d'allouer à chaque membre du conseil d'administration un montant de mille (1.000) dinars bruts par présence et ce, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 25 mars 2022, fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à la somme de totale de vingt mille (20 000) dinars bruts pour l'exercice 2022.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des dispositions la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration, décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024, l'administrateur indépendant

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs suivants arrivent à échéance lors de la présente Assemblée :

- La société Amen Bank
- La société Tunisie Leasing @Factoring
- La société TDS
- La société SPI

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024, les administrateurs suivants :

-
-

En conséquence de cette décision, la composition du conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateurs	Echéance du mandat (AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice)
La société PARENIN	31 décembre 2022
Monsieur Fathi MESTIRI	31 décembre 2022
Monsieur Abdellatif HAMAM	31 décembre 2022
Monsieur Ibrahim DEBACHE	31 décembre 2023
La société COMAR	31 décembre 2023
La société de participation de gestion et d'investissement (PGI Holding)	31 décembre 2023
La société Poulina Group Holding (PGH)	31 décembre 2023
Monsieur Malek CHAHED représentant les actionnaires minoritaires sur la bourse de Tunis	31 décembre 2023
.....	31 décembre 2024
.....	31 décembre 2024
.....	31 décembre 2024

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou son mandataire en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----



ENNAKL
A U T O M O B I L E S

Zone industrielle la Charguia II - 1080 Tunis, Cedex - B.P. - 129
Tél. : +216 36 03 60 36 - Fax : +216 36 03 60 14
www.ennakl.com